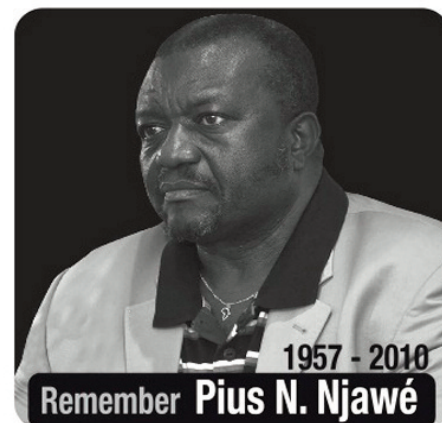


Le Messager

A l'écoute du peuple

Fondateur : Pius N. NJAWE Directeur de publication: Jean François CHANNON



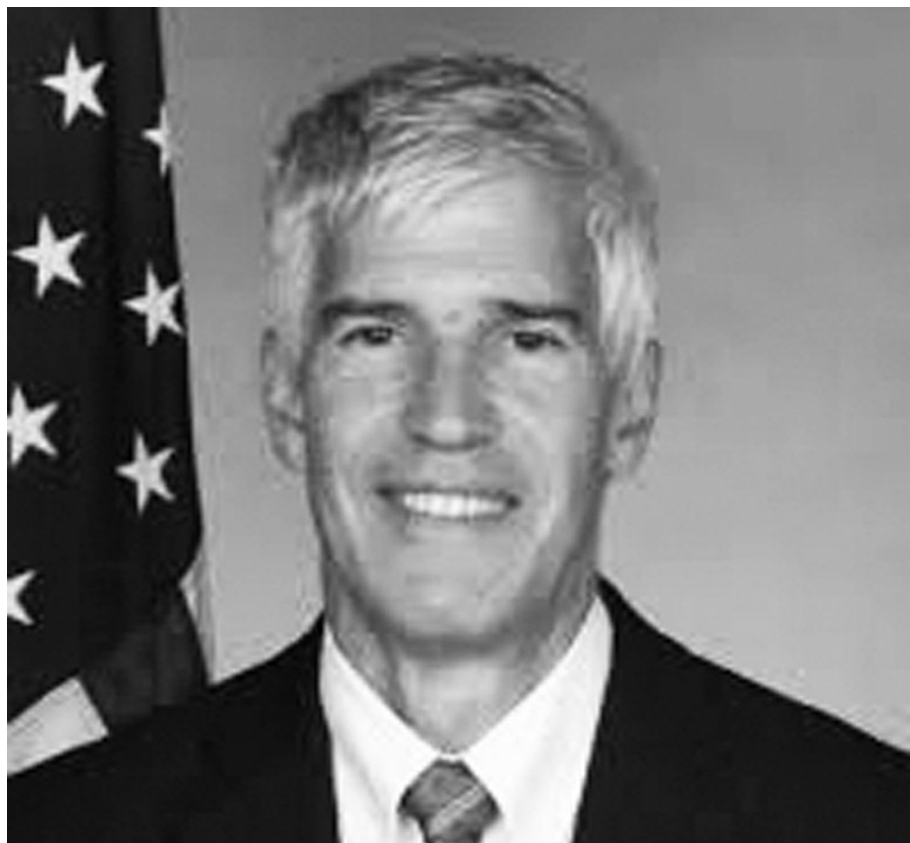
N° 51786 DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018 CAMEROUN 400 F.CFA

Quotidien

Sécurité aérienne

Les Américains boudent l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen

• Dans un communiqué publié sur le site internet de l'ambassade des États-Unis à Yaoundé, Peter Barlerin prévient les compagnies civiles américaines du non-respect des mesures de sécurité par les autorités camerounaises **P.4**



Menace de la paix sociale

La guerre des brigades sur les réseaux sociaux

• Comment la résistance contre le « Hold-up électoral » s'est déportée sur la toile **P.4**

Vih/Sida

Comment réduire les nouvelles infections en milieu jeune ...

• Les éclairages du président du Réseau Camerounais de jeunes positifs. **P.9**

Affaire Mimi Mefo

Paul Biya marche sur le Judiciaire

• En ordonnant l'arrêt de toute poursuite judiciaire contre la journaliste, le chef de l'Etat confirme l'inféodation du judiciaire par l'exécutif et viole ainsi le principe cardinal de la séparation des pouvoirs **P.3**

Eclairage

SHANDA TONME



Complexification des armes, évolution des termes de la guerre et changement de l'équilibre stratégique global

Introduction

Dans un entretien le 12 juillet 2017 avec un journaliste sur la chaîne de télévision américaine Fox News, le président Donald Trump qui plaidait en faveur de son fils aîné accusé d'avoir rencontré une avocate russe proche du Kremlin durant la campagne électorale, affirmait : « *Nous sommes la première puissance de la planète, et l'élection de Hillary Clinton aurait porté atteinte à cette puissance en détruisant notre armée* ».

Plusieurs questions viennent à l'esprit avec un peu de jugement objectif : comment la première puissance de la planète a pu être frappée sur son sol, par les graves attentats du 11 septembre 2001 ? Les États-Unis peuvent-ils continuer à se prévaloir du statut de première puissance de la planète en terme absolu ? Le fait même qu'un tel attentat, frappant plusieurs cibles à la fois, non seulement dans la ville la plus symbolique du capitalisme mondial et du modèle américain, mais mieux dans la capitale fédérale, lieu d'expression de la puissance et de magnificence de la sécurité démocratique, ait pu être possible, ne signifie-t-il pas la fin d'une époque, d'un monde, d'un postulat stratégique et géopolitique, et l'apparition subséquente de nouvelles réalités ?

Les armes terrifiantes d'hier ne sont plus déjà celles d'aujourd'hui, et l'échelle des instruments, des causes, des capacités, des acteurs et des conséquences des nuisances des conflits, a changé complètement de visage. Ce sont toutes les doctrines et toutes les idéologies de puissance qui en sortent bouleversées. Notre humanité est dorénavant contrainte de construire sa survie sur le plus petit dénominateur commun, sous peine d'éclatement, de défaite, voire d'humiliation des nations belliqueuses. Un regard nouveau s'impose, reléguant au rang de proclamations inintelligentes, les proclamations fanfarons de puissance.

D'où :

A - Effondrement du mythe de l'arme absolue et relativisation de la puissance absolue

B - De l'équilibre de la terreur à la généralisation de la terreur et de la peur

A- Effondrement du mythe de l'ar-

me absolue et relativisation de la théorie de la puissance absolue

Aussi loin en arrière que l'on puisse remonter, on découvrira que le souci de la sécurité et de la protection des groupes humains a de tout temps été une préoccupation majeure. Ne mesurait-on pas la puissance des nations à la puissance de leurs canons ? La portée du canon reste la portée de l'influence, et l'influence immédiate se mesure à la disponibilité du canon, l'éventualité et la probabilité de son usage. On croyait cette assertion suffisante jusqu'à une époque, mais rien n'est moins sûr depuis que les prouesses technologiques ont changé les termes de référence de la matière, des doctrines et des stratégies.

1 - De la matière brute et des doctrines aveugles à l'instrument intelligent et miniaturisé

Les succès de la guerre s'évaluaient hier en ampleur du carnage infligé dans le camp de l'ennemi, en nombre de villes et infrastructures diverses détruites et mises hors d'usage. Cette gestion très singulière des confrontations n'a pas vraiment disparu, mais a été remplacée par une autre qui met l'accent sur des calculs et des choix plus sélectifs. Les changements intervenus dans la gouvernance des conflits sont très bien reflétés par la progression des doctrines militaires depuis l'apparition de l'arme nucléaire d'une part, et la possibilité de la faire porter par une fusée d'autre part, dont l'appellation militaire, le missile, exprime à elle seule à la fois la vitesse, la dangerosité et la sublimation. Pour bien comprendre la différence, il faut se reporter aux écarts que l'on trouve entre les étapes ci-après :

- de la marche à pied au vélo,
- du vélo à la motocyclette,
- de la motocyclette à la voiture,
- de la voiture à l'avion,
- de l'avion à hélices à l'avion à réaction,
- de l'avion à réaction à l'avion supersonique.

Si Donald Trump peut rester accroché sur le thème de la puissance militaire, notamment sur le concept de première ou de grande puissance, c'est

la représentation psychologique imbattable et inévitable d'une génération de la guerre froide qui glorifiait ce discours et vivait un état de fait. En effet, le monde a été maintenu dans une haletante concurrence entre les États-Unis et l'Union soviétique à travers la comptabilité contradictoire que l'on faisait dans les centres et instituts de recherche stratégique. On compte les chars, les avions, les fantassins et les navires de part et d'autre. Et après avoir épuisé le tableau des projections des moyens, des scénarios et des conséquences d'une confrontation mettant en jeu leurs territoires respectifs, on plante la photographie d'un conflit se déroulant en dehors, notamment en Europe. De cette projection en double version, on s'étale sur les types d'armements.

L'ensemble des moyens, associés à leurs doctrines d'emploi, forme la dissuasion, supposant en finalité un certain avertissement implicite par la capacité à faire face avec certitude, promptitude et efficacité, à une attaque. Pour cela, la cadence des transformations et de l'enrichissement des moyens, conditionne la modernisation et l'évolution des doctrines. Les deux grandes puissances avanceront main dans la main, selon plusieurs étapes. On parle au départ uniquement de missiles balistiques intercontinentaux ou Icbm (*Intercontinental ballistic missiles*). Leur portée est de 6500 à 10.000 kilomètres, soit exactement ce qu'il faut pour frapper n'importe quel point de la planète. C'est largement suffisant pour atteindre l'Urss et les États-Unis. Nous sommes dans la théorie de la frappe aveugle. Il s'agit simplement de disposer d'un engin qui sera envoyé comme un caillou jeté dans la foule, pour provoquer le maximum de dégâts. Par ailleurs, la technologie de l'utilisation, c'est la transgression des frontières terrestres, après un parcours qui inclut l'entrée dans l'espace extra-atmosphérique avant de revenir à l'espace atmosphérique pour chuter sur la cible. Le danger est donc lourd et presque indescriptible. Pour réussir cette prouesse, il faut déjà maîtriser de façon parfaite la technologie des satellites, ce que fait l'Urss dès 1957 sous le règne de Kroutchev avec le Spoutnik, avant d'être rejointe un peu plus tard par les États-Unis.

SANTÉ PUBLIQUE

Les maladies bucco-dentaires augmentent les risques d'Avc

La 13ème édition de la semaine du Cœur a été lancée dimanche dernier au parcours Vita de Douala

Les maladies bucco-dentaires sont en grande partie liées aux batteries qui proviennent d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire. « *Lorsqu'on ne se brosse pas les dents ou ne les brosse pas bien, on favorise l'accumulation des mauvaises batteries dans la bouche qui sont responsables des pathologies bucco-dentaires connues pour la plupart, notamment la carie dentaire et les maladies gingivales* », explique Dr Laurence Essama Eno Belinga, chirurgienne dentiste à l'hôpital général de Douala. Mais, ce que le commun des mortels ignorent est que ces batteries en plus des maladies bucco-dentaires, peuvent également être à l'origine des maladies cardio-vasculaires. « *Il arrive que ces batteries entrent dans*



causent les pathologies cardio-vasculaires comme l'infarctus du myocarde ou l'accident vasculaire cérébral» prévient la chirurgienne. La professionnelle des maladies bucco-dentaires prescrit donc une bonne hygiène bucco-dentaire « *il faut se brosser les dents au moins deux fois par jours, après les repas et avant de se coucher* ». Un message qu'elle

devra porter tout au long de la semaine du Cœur et même au-delà. Selon Dr Hako, responsable à la fondation camerounaise du Cœur, il existe un lien étroit entre les maladies bucco-dentaires et les maladies cardio-vasculaires. « *Comme vous le savez, il est scientifiquement prouvé qu'il existe un lien entre les affections cardio-vasculaires et les maladies bucco-dentaires qui*

augmentent deux fois plus, les risques d'AVC et des crises cardiaques », indique-t-il.

La treizième édition qui se célèbre sous le thème : « *l'hypertension artérielle, ennemi public dangereux, principal facteur de risques des AVC et des maladies rénales* » a été lancée dimanche, 11 novembre dernier par une partie de danse sportive dénommée « *cœur*

dancing party ». C'est un concept de la fondation camerounaise du cœur qui vise « à promouvoir la danse comme un excellent moyen de protection contre les maladies cardio-vasculaires. Il est scientifiquement prouvé que la danse protège le cœur et que danser régulièrement prolonge l'espérance de vie. Elle protège non seulement contre les maladies cardio-vasculaires mais contribue aussi à l'épanouissement général du corps et le met en harmonie avec son environnement », démontre Dr Hako.

A ce jour, cinq millions de Camerounais sont atteints d'hypertension artérielle ; soit 40% de la population qui est hypertendue. Le diabète quant à lui a atteint les 12% et les chiffres vont croissant au fil des années. Les maladies cardio-vasculaires constituent aujourd'hui la première cause de mortalité dans le monde.

Blanchard Bihel

CAMEROUN

Paul Biya marche sur le pouvoir judiciaire

L'affaire Mimi Meffo, journaliste employée au groupe Equinoxe, arrêtée et embastillée tel un malfrat à la prison centrale de New-Bell, puis relaxée samedi dernier, sur un ordre attribué au président de la République, vient illustrer la violation outrancière du principe de séparation des pouvoirs, qui fait partie de l'Adn de tout fondement démocratique. Au Cameroun, le judiciaire est inféodé par l'exécutif qui dicte sa loi au législatif et confirme un présidentielisme de mauvais aloi.

L'information tourne en boucle sur les réseaux sociaux. La libération de la journaliste d'expression anglaise, Mimi Meffo, accusée de «propagation de fausses nouvelles», «cybercriminalité» avant que le commissaire du gouvernement, n'ajoute une nouvelle charge, «atteinte à la sûreté de l'Etat», a enflammé toute la presse. De l'audiovisuel en passant par la radiodiffusion, la presse écrite et la presse cybernétique, tous ces médias traditionnels et modernes en ont



fait leur chou gras. Par les mêmes canaux, l'opinion publique internationale, apprend que la relaxation de cette journaliste, par ailleurs rédactrice adjointe à Equinoxe Tv, relève d'un acte de générosité présidentielle.

Des propos, relayés par nombre de réseaux numériques, attribuent cette explication au Colonel Didier Badjeck, responsable de la communication du ministère de la Défense (Mindef). «Nous revenons sur cette actualité qui enflamme la toile, concernant la libération de Meffo Takembou Mimi, journaliste à Equinoxe. C'est le chef de l'Etat qui, personnellement, a décidé de l'arrêt des poursuites, dans un geste de magnanimité». Poursuivant dans cette envolée discursive, le Colonel Badjeck précise que cette décision du

chef de l'Etat doit être «comprise comme un geste d'apaisement au lendemain de la prestation de serment du chef de l'Etat. Il faut donc souligner que ce geste ne doit pas être compris comme une exemption du respect des lois de la République».

Magnanimité présidentielle

Hier, lundi 12 novembre 2018, le tribunal militaire de Douala a classé le dossier concernant la journaliste, après que le commissaire du gouvernement a requis l'abandon des poursuites. Toutes choses qui viennent confirmer la posture du Colonel Didier Badjeck dont les indications ont été traduites en acte concret par le tribunal militaire. Alors que les médias, les

organisations socioprofessionnelles, le syndicat national des journalistes du Cameroun (Snjc), l'association des journalistes anglophones du Cameroun (Camasej) et bien d'autres, jubilent la levée d'érou ayant permis la mise en liberté de cette journaliste, présentatrice vedette des tranches d'information dans la langue de Charles Dickens, le colonel Badjeck joue les rabat-joie et lance. «Il ne sert à rien de récupérer cette situation et de verser dans les jactances glorifiantes et des revendications ridicules qui n'ont en rien pesé sur la décision du chef de l'Etat qui vient tout juste de nous exhorter à la construction du projet national». Le responsable de la communication du Mindef est-il devenu le porte-parole du cabinet civil qui selon son cahier de charge s'occupe non seulement des affaires réservées du président de la République, de son protocole et de sa communication ?

Pression

Difficile d'y apporter une réponse affirmative quand on sait le zèle qui caractérise le plus souvent des cadres de la haute administration. Bien plus, en grattant le vernis sur cette libération qui n'est pas le fruit de la pression et de la mobilisation du corps social et professionnel, selon le porte-parole de l'armée, mais relève de la magnanimité présidentielle, il reste que cet acte illustre à suffi-

re, la violation flagrante du principe de la séparation des pouvoirs, marque de fabrique de tout Etat qui se veut démocratique. Le chef de l'Etat, par ailleurs patron de l'exécutif en restaurant la liberté de notre consœur et en décidant de l'extinction de toute poursuite judiciaire, démontre que son pouvoir prédomine sur le judiciaire. Mieux, y a-t-il une inféodation plus achevée que du pouvoir judiciaire par l'exécutif que celle-là ?

Comme on le sait, Paul Biya, l'omnipuissant monarque du palais royal d'Etoudi, décide de tout. Pendant qu'on y ait, notre colonel, par omission ou par une loi de l'omerta qu'il a brillamment respecté, n'a nullement mentionné que l'arrestation arbitraire de la pauvre ouvrière de la plume et du microphone serait ordonnée par le chef de l'Etat, ne serait-ce que par pur respect du parallélisme des formes. Dire que le chef de l'Etat a ordonné une relaxation présente le président de la République du Cameroun, comme un réparateur des sornettes manœuvrées par l'appareil judiciaire aussi bien du civil que militaire, en occultant l'acte premier à savoir l'arrestation injuste et l'enfermement au mépris de la loi, liée au zèle et à l'incurie des haut commis du pouvoir judiciaire militaire.

Alain NJIPOU

NOUVEAU SEPTENNAT

Un commencement à rebours ?

A la prestation de serment de Paul Biya, le 6 novembre dernier, le discours du chef de l'Etat pour rassurant qu'il se voulait, a trahi une certaine fermeté. La paix des cœurs semble s'éloigner au moment où la Communauté internationale semble s'y mêler.

La victoire de Paul Biya, aussi confortable que l'a déclaré le Conseil constitutionnel (71,28%) continue de défrayer la chronique. La vedette des festivités, dont s'adonne si affectueusement et habituellement les militants du parti présidentiel a été ravie par les partisans de « la résistance au Hold-Up électoral ». Dans les rues où ce mouvement espérait se nourrir et enfanter ce que nul ne maîtrise, le pouvoir a pris les devants en militarisant à outrance les villes supposées frondeuses. Et ce fut le premier acte. Par la suite, c'est la diaspora camerounaise qui se mit en scène, occupant les rues de certaines villes occidentales, brocardant à volonté la réputation de Paul Biya, sa gestion du pouvoir. Depuis le 6 du mois courant, cette contestation va grandissante. La capitale française est l'épicentre du mouvement, où récemment certains artistes jugés proches du pouvoir de Yaoundé ont été tout simplement interdits de spectacle. Cet

acte a jeté un trouble vif au sein du sérail, conjugué à la virulence du ton de certaines vidéos postées sur les réseaux sociaux. Acte 3. Le sommet de Paris sur la paix.

Le président Biya est invité depuis le 2 août dernier. Fraîchement réélu, en dépit de toutes les contestations, cette messe internationale aurait été une aubaine pour « l'homme lion » de porter ses attributs à l'international, de laver en quelques sortes son honneur malmené ces derniers temps au sein de l'opinion par les activistes politiques. Rien n'y fit. Comme une main maléfique tapie dans l'ombre qui ravit les espérances, Emmanuel Macron, en dernière minute a annulé l'invitation. Sur les réseaux sociaux, les raisons d'une telle annulation se bousculent. En premier lieu, on pointe du doigt la diaspora camerounaise qui aurait dévoilé très tôt ses intentions de poser des actes pour déshonorer le numéro un camerounais. Par contre, d'autres affirment que le président Trump aurait suggéré à son homologue français qu'il ne souhaitait pas que Paul Biya soit de la partie. Qu'importe, toutes ces allégations nous conduisent à la même et triste réalité : le dénigrement du pays des Lions indomptables sur la scène internationale. Notre pays va-t-il continuer de vivre cet ostracisme sur la scène mondiale ou bien est-ce juste un phénomène passager ? N'est-il pas temps pour notre pays de dénouer les nœuds gordiens ? Tous les regards se tournent encore vers le Chef de

l'Etat qui peut lancer un kick-off pour l'apaisement tous azimuts sur le territoire national.

Le règlement concerté de la crise anglophone.

Le premier nœud gordien qui trouble notre paix et notre sérénité est la crise ou la guerre dans les deux régions anglophones qui dure depuis deux ans. Le monopole de la violence exclusive de l'Etat ne semble pas être la solution appropriée. Le piège dans l'affaire est que les différents groupes armés qui sèment la terreur et commettent impunément des exactions de toutes sortes, sont avant tout des Camerounais. Chaque fois que les forces de sécurité monteront d'un cran dans le combat, ce sont les victimes camerounaises qui seront sur le carreau. En cela, on comprend la sollicitation du chef de l'Etat le 6 novembre, leur demandant de déposer les armes. L'autre alternative présidentielle était que ceux qui seront pris avec les armes en main, seront jugés avec sévérité selon la loi en vigueur. Là, c'est le premier chapitre. Les différents groupes armés qui opèrent dans cette partie du pays ont déjà pris les habitudes de la vie facile avec la menace du canon.

Pour les désarmer, il va falloir leur proposer autre chose que le canon et par-dessus-tout, aborder sans éluder la question qui les a poussés à recourir aux armes. Répondre à cette problématique est dans l'intérêt des générations futures du Cameroun. Les Américains, à travers Robert Palladino, un des

porte-paroles de la diplomatie américaine, a appelé les rebelles séparatistes et les forces gouvernementales camerounaises à entamer « immédiatement un dialogue ouvert et sans conditions ». Là, comme on le voit, on met les séparatistes et les forces de sécurité sur le même pied. La balle est désormais dans le camp du politique pour créer au plus vite un cadre de concertation en s'appuyant sur les résolutions de

la Commission Musongé ou des démarches des hommes d'Eglise ou les imans des mosquées sous la houlette du Cardinal Tumi. C'est une possibilité que peuvent explorer les pouvoirs publics pour ramener la paix dans les deux régions anglophones du pays. Il y va d'ailleurs de la crédibilité du pouvoir camerounais sur la scène internationale.

Léopold DASSI NDJIDJOU

Le règlement concerté du différend électoral

Aujourd'hui, Paul Biya est le président élu du Cameroun en dépit des contestations liées à son élection. Depuis la fin du contentieux devant le Conseil constitutionnel, la question qui vaille est de se demander ce qu'en tire le pouvoir. Il ne peut en tirer que le discrédit. Une victoire entachée. La violence tout comme dans la crise anglophone, n'est d'aucune utilité ici. L'essentiel est, à défaut pour Paul Biya d'ouvrir un dialogue avec son challenger Maurice Kamto, d'accorder un peu plus d'attention aux suggestions des Américains. Et là encore, ils demandent au pouvoir de Yaoundé de procéder à un recomptage des voix. Avec un score de 71,28% contre 14,23%, il n'y aurait en principe aucune objection à faire ce décompte, car la marge d'erreur pour aussi grande qu'elle puisse exister ne saurait dépasser les 2%. Mais à côté de cette réalité, au regard du grand décalage entre les deux scores, on peut légitimement se demander si les Américains ne savent pas plus qu'ils n'en disent. Car comment soutenir l'exigence de Maurice Kamto avec un tel résultat ? Paul Biya l'acceptera-t-il enfin ? Une chose est sûre, ces chemins de la paix proposés par la communauté internationale au Chef de l'Etat peuvent sembler des pilules très amères à avaler, mais ils seront une fois surmontés, l'auspice vers ce qu'il a appelé lui-même l'ère des grandes opportunités. Comme elles résonnent avec tant d'éclat les propos de Martin Luther King qui disait : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. » En dérogeant à ces sollicitations, il y a le risque que derrière nos disputes nationales ne se cache un jour un félin féroce, animé d'intentions contraires, qui nous embarque dans l'incertitude.

L.D.N.

MENACE DE LA PAIX SOCIALE

La guerre des brigades sur les réseaux sociaux

Depuis la proclamation des résultats du scrutin du 7 octobre 2018, fortement contestée, suivie de la militarisation à outrance des rues, la résistance contre le « Hold-up électoral » s'est déportée sur la toile. Une vraie guerre virtuelle dont on redoute le débordement dans les habitudes.

C'est ici une prise de vue. Un cliché qui illustre parfaitement l'ubuesque réalité dans laquelle nous vivons virtuellement et peut-être bientôt, si rien n'est fait, concrètement. Cette société-là, devrait déplaire viscéralement à ceux qui sont épris de paix et d'unité nationale du Cameroun. Ce n'est un secret pour personne, toute société est le fruit de son histoire. Nous vivons aujourd'hui à quelques exceptions près, les différents deals des pères fondateurs de la république du Cameroun. Peut-il exister une société bâtarde, une sorte de monstre coupé des convictions de ceux qui l'ont planifiés ? La sclérose qui attaque le vivre ensemble au sein de la République, a-t-elle été pensée et voulue par nos « *Founding Fathers* » ? Etonnant ! Au regard de ce qu'est devenue la Somalie, on se demande ce qu'attendent les autorités pour siffler la fin de la récréation. Qui ne se souvient pas des atrocités, de l'humiliation essuyée par la grande Amérique de Bill Clinton dans l'opération « *Restore Hope* » ? Nos naïfs petits silences embarrassés ou coupables d'aujourd'hui enfanteront des vrais monstres demain qu'il sera impossible de dompter. Les Américains sont partis de la Somalie pris entre plusieurs feux des groupes rebelles ou terroristes qui se battaient pour la captation des ressources et du pouvoir d'Etat.

Aujourd'hui, c'est un « *Etat de non droit* », un « *Etat failli* », « *un no man's land* ». Le canon a perdu tout pouvoir pour dompter



ou soumettre les terroristes qui sèment la terreur. La Somalie est une tâche dans la conscience de la Communauté internationale. L'implosion de ce pays de l'Afrique orientale ne s'est pas fait en un seul jour. Elle s'est faite de manière dynamique, jour après jour ! Ceux qui pleurent aujourd'hui sur le sort de ce pays font de la pure hypocrisie. Après, il y eu le cas du Rwanda. Le régime en place confronté à une opposition armée, suite à une politique foncièrement tribale (sans toutefois occulter la prégnance des errements ethniques du Colon belge), a débouché sur le plus grand génocide de la fin du 20^{ème} siècle. On peut encore s'interroger sur l'opportunité de l'« *Opération Turquoise* ». Une sorte de médecin qui s'invite au chevet pour constater le genre de mort si on ne l'accuse pas d'avoir baladé les doigts vers l'étau qui a définitivement scellé le sort du malade ! La Communauté internationale en a-t-elle tiré toutes les conséquences ? Comment comprendre que le Cameroun en soit arrivé là ? La guerre civile des indépendances aurait-elle donc été vaine ? Au Rwanda, et on le perçoit déjà au Cameroun, le grand fossé belliqueux se

construit au jour le jour, avec l'action habituellement partisane, tribaliste des acteurs politiques, sous une sorte de bannière complice de la Communauté internationale, engluée dans sa légendaire hypocrisie lorsqu'il est question des affaires africaines !

Il est vrai que cette semaine, on a suivi une mise en garde des Etats-Unis. Est-ce juste le fait d'annonce ou une réelle détermination du pays de l'Oncle Sam d'aider le pays de Paul Biya de sombrer ? On se souvient, qu'au Rwanda, quand la nature rébarbative des hommes a décidé de se réveiller, il y avait eu plus d'un million de Rwandais sur le carreau. Les pays occidentaux sont alors sortis de leur léthargie, avec les codes de droit sous la main. Et le Cameroun alors ? Ça a commencé et cela dure depuis la période coloniale avec la guerre d'indépendance. En accédant à l'indépendance, notre société était déjà très divisée. L'honneur est revenu au premier président Ahmadou Ahidjo d'unifier toutes les sensibilités nationales : les anglophones contre les francophones, les ethnies dociles et adouées par le pouvoir colonial contre les ethnies rebelles (maquisards), les

Camerounais du nord contre ceux du grand sud. Aujourd'hui, avec la victoire contestée pour un septième mandat de Paul Biya, s'est ouverte la boîte de Pandore où visiblement des démons assoiffés de sang et de destruction en sont sortis. Le temps est compté pour la refermer au plus tôt.

Brigades « tontinards » contre « sardinards »

C'est hallucinant de le dire. La sphère camerounaise est en guerre civile. Cette guerre qui se prépare au fur et à mesure dans les réseaux sociaux ne rencontre pour autant aucune intervention des autorités du pays qui y sont, contrairement à ce que certains naïfs pourraient penser, très présentes. Pour preuve, dans l'affaire de la journaliste d'Equinoxe télévision, Mimi Mefo, les faits qui lui sont reprochés sont liés à ses publications sur les réseaux sociaux. C'est dire donc que les autorités camerounaises sont au courant de ce qui est ici dénoncé. Pour se convaincre de ce que l'antagonisme entre certaines communautés a pris une certaine dimension belligène, le vocabulaire militaire est désormais employé.

Le seul fait d'utiliser la terminologie « brigade » suppose la présence d'un commandement, d'une organisation. On parle dès lors de brigade « *tontinard* » qui s'oppose à la brigade « *sardinard* ».

Le premier, faut-il le rappeler,

fait allusion aux populations du grass field du Cameroun qui sont particulièrement très actives dans les tontines, une forme d'entraide communautaire. Pourtant, cette culture tend à se généraliser sur toute l'étendue du territoire. Les « *sardinards* » représenteraient essentiellement les populations du Centre et du Sud du pays. Le concept « *sardinards* » viendrait des pains et des sardines servis aux militants pendant les campagnes politiques. Ainsi les brigades « *sardinards* » seraient d'un soutien total et sans conditions à Paul Biya tout comme les « *tontinards* » en seraient pareillement à Maurice Kamto, son challenger à l'élection présidentielle. A l'issue de ce scrutin du 7 octobre, le contentieux préélectoral qui en a suivi et la proclamation des résultats, ont manifestement clivé de manière forte la société camerounaise. Pour l'heure, heureusement que nous en sommes dans une dimension virtuelle. La brigade « *tontinard* », serait pour sa part essentiellement au sein de la diaspora, consciente qu'après « *le hold-up électoral* », la militarisation de la rue inhibe toute manifestation de la population. La brigade « *sardinard* » naît quant à elle sur les réseaux sociaux dans le but de protéger les droits et les intérêts des « *sardinards* » et de combattre visiblement les « *tontinards* ».

Léopold DASSI NDJIDJOU

Tel un navire qui fonce vers le récif

De manière schématique, telle est présentée la guerre sur la sphère du Cameroun. On se demande quand est-ce que les pouvoirs publics vont prendre leurs responsabilités. On se demande s'il faudrait que cette guerre virtuelle s'enracine dans la réalité pour que la fin de la récréation soit sifflée. La guerre civile au Rwanda, faut-il le rappeler n'a fait que du sang, des traumatismes et de la dévastation. Un champ de ruines ! A bien y regarder, les promoteurs de la haine qui a conduit au génocide paient encore aujourd'hui le prix de leur forfaiture par des lourdes peines d'emprisonnement à la Haye et partout ailleurs. Aucun des stratèges du génocide n'a pu échapper et ne pourra échapper. Le Cameroun, à cette allure, autant le dire, est comme un navire qui va droit vers le récif. A moins disons-le pour le nuancer, qu'il n'existe pas un plan B pour conjurer le mauvais sort, ce qui échappe à la connaissance des profanes que nous sommes.

L.D.N.

SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE

Les Américains boudent Nsimalen

Le 9 novembre dernier, dans un communiqué sur le site internet de l'ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, le diplomate prévient les compagnies civiles américaines du non-respect des mesures de sécurité par les autorités aéronautiques civiles camerounaises.

La sécurité dans les aéroports du Cameroun (Adc) est une préoccupation. L'Organisation de l'aviation civile internationale (Oaci), a par le passé épinglé les autorités sur la question. C'est ainsi qu'en 2015, l'Oaci avait déjà audité les Adc dans la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sûreté, avec pour objectif de rassurer les compagnies aériennes et augmenter le flux du trafic. Les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua étaient concernés par les mesures recommandées par l'Oaci. Sur son site, l'Adc



précise que des « *mesures prises ont commencé à porter des fruits avec une bonne progression passée de 54% à 66,88%* ». Il faut noter que la mesure d'interdiction des vols américains à destination de Nsimalen prendra effet à compter du 15 novembre 2018 en raison du non-respect des mesures de sécurité par les autorités

aéronautiques civiles camerounaises. « *Aucun transporteur américain ne dessert l'aéroport international de Yaoundé-Nsimalen* », précise le message de l'ambassade. Ainsi, les Américains qui viennent au Cameroun ou qui y sortent sont vivement encouragés de passer par l'aéroport international de Douala

Le décès du missionnaire américain

Le ministre Issa Tchiroma Bakary a révélé le jeudi 8 novembre dernier les résultats de l'analyse balistique ainsi que ceux de l'autopsie pratiquée après le décès du missionnaire Charles Truman Wesco à Bambili, le 30 octobre. Les éléments qu'il présente confirment la version du gouvernement selon laquelle le religieux a été tué par des sécessionnistes. Le département d'Etat américain s'est gardé d'accuser un bord ou l'autre, en insistant sur le fait que Yaoundé avait promis une « *enquête approfondie* » sur la mort de Wesco. « *Nous avons été en contact avec de hauts responsables de la*

sécurité gouvernementale du Cameroun et nous estimons que la victime s'est retrouvée prise dans des tirs croisés », a déclaré Robert Palladino, un porte-parole de la diplomatie américaine. Il a appelé les rebelles séparatistes et les forces gouvernementales camerounaises à entamer « *immédiatement un dialogue ouvert et sans conditions* ».

Et c'est là le nœud de la discorde car pour l'instant, Paul Biya a demandé aux séparatistes de déposer les armes ou à défaut, ils feront face à la rigueur de la loi camerounaise. Le fait pour les Américains de suspendre l'aéroport international de Nsimalen peut-il être interprété comme un signal pour attirer l'attention des autorités camerounaises sur leur refus d'entamer « *immédiatement un dialogue ouvert et sans conditions* » ? Sur les réseaux sociaux certaines sources poussent loin le bouchon au point de prétendre que l'absence de Paul Biya à Paris est le fait des Américains.

Léopold DASSI NDJIDJOU

BARREAU DES AVOCATS DU CAMEROUN

La crise anglophone : un obstacle sur le chemin de l'égalité de tous

Jackson Francis Ngné Kamga était dans la ville de Bafoussam en fin de semaine dernière. Ayant au préalable réuni ses pairs dans un hôtel de la localité, le bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun s'est engagé à tout faire pour renforcer cette corporation.



Les questions liées à la gestion de la crise anglophone par cette instance ont également meublé les débats. Certains avocats ont exigé

une solidarité sans réserve à l'endroit de leurs confrères des régions sinistrées, mais lesdites préoccupations ont été abordés avec beaucoup de

diplomatie par Me Jackson Francis Ngné Kamga. Pour ce juriste, des réformes et des aménagements ont été opérées dans le sens des revendi-

cations formulées par les avocats des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Mais la complexité de la crise dite anglophone complique l'intervention de l'instance placée sous sa responsabilité. D'ailleurs, l'assemblée générale électorale du barreau des avocats du Cameroun a été retardée à cause des blocus liés à la gestion de cette crise. Membre du conseil de l'ordre et représentant du bâtonnier des avocats dans la région de l'Ouest, Me André Marie Tassa aborde cette question en parlant de « force majeure ». Supporter du bâtonnier sortant, il soutient que c'est la seule tâche qui couvre le mandat confié, en février 2015, au bâtonnier Me

Jackson Francis Ngné Kamga et à son équipe. Dans cet entretien, il souligne que le bilan de cette équipe est largement positif. Formation optimale des avocats stagiaires, rigueur du conseil de l'ordre sur les questions disciplinaires et accommodation des avocats aux révolutions technologiques et scientifiques font partie des lauriers du bâtonnier sortant et candidat à sa propre succession lors de la prochaine assemblée générale électorale du barreau des avocats du Cameroun. Avec des arbres de paix que lui ont remis les avocats de la région de l'Ouest en guise de bénédictions. Lisez plutôt...

ME ANDRÉ MARIE TASSA

« Les enjeux des débats actuels concernant le barreau sont fondamentaux »

Qu'est-ce qui justifie cette mobilisation particulière des avocats de la région de l'Ouest autour du bâtonnier Me Jackson Francis Ngné Kamga ?

Nous sommes toujours en état d'alerte. Nous travaillons sans cesse et sans relâche pour la solidité du barreau des avocats du Cameroun. Il faut assurer la continuité de l'action. La crise anglophone a impacté notre mandature. Elle a été prolongée à cause de la force majeure. Les enjeux des débats actuels concernant le barreau sont fondamentaux et je suis conscient de l'ampleur de la charge de travail que nous imposent nos attributs de membres actuels ou futurs du conseil de l'ordre. Je suis heureux de pouvoir les entamer sous le bâtonnat de Me Jackson Francis Ngné Kamga. Ce travail ne peut se réaliser qu'en équipe. C'est la fonction d'un conseil de l'Ordre.

Sous votre mandat, de nombreux avocats stagiaires admis au dernier concours organisé ont été recalés lors de l'examen final de sortie. Qu'en est-il ? N'ont-ils pas été victimes d'un triage élitiste ?

Ils étaient 1533 avocats stagiaires. Nous avons organisé leur formation professionnelle. Ils ont reçu des meilleurs enseignements. C'est l'une des promotions la mieux formée du pays. Nous avons joué franc jeu pour l'examen final de sortie. Charge au ministère de la Justice de jouer sa partition. Nous avons été intègres. Nous n'avons pas perçu des pots de vin. Nous avons été rigoureux. C'est le barreau



qui continuera à prendre en charge la formation initiale aux stagiaires – qui existe déjà – mais en la rendant davantage qualifiante. J'entends par là que l'avocat stagiaire doit avoir, au terme de cette formation initiale, le sentiment qu'il a reçu un bagage de formation qui le rend apte à entamer pratiquement le métier d'avocat, à la différence de ce qui s'observe parfois. Actuellement, lorsque le stagiaire termine sa formation initiale avec le sentiment d'avoir entendu une répétition de ce qu'il avait déjà appris à l'université. C'est dans cette optique que le barreau du Cameroun, sous Me Ngné Kamga, a préparé une réforme de cette formation initiale. En réalité, cette réforme poursuit des objectifs ambitieux : relèvement du niveau qualitatif des experts ou professionnels-formateurs, relèvement qualitatif des compétences que le jeune avocat stagiaire devra avoir acquises au terme de la formation initiale et enfin relèvement qualitatif du niveau des exigences attendues lors des examens.

On observe toujours des clients qui se plaignent

d'avoir été abusés par des avocats. Tout comme des justiciables dénoncent la non accommodation de certains avocats aux révolutions technologiques. Qu'en dites-vous ?

Dans notre ressort, ce genre de situation n'est pas abondant. Nous donnons le meilleur de nous mêmes pour qu'il y ait harmonie entre l'avocat et son client, et même avec tous les justiciables. La solidarité est nécessaire pour que toutes les avocates et tous les avocats disposent des outils leur permettant d'exercer leur profession dans des conditions optimales, notamment sur le plan de la qualité du service donné au client. Le barreau tout entier peut avoir à pâtir de l'incompétence ou du manque de formation de quelques-uns. C'est là que la solidarité peut avoir sa place. Même si les avocats sont concurrents entre eux (et la concurrence est parfois féroce !), il est nécessaire que le barreau veille à ce que le travail des avocates et avocats soit exemplaire, aux yeux tant du public que de

nos gouvernants, pour qu'ils gardent (ou retrouvent) confiance dans la qualité de leur travail. Comment atteindre cet objectif ? Le barreau doit davantage mettre à la disposition des avocates et avocats des outils leur permettant de bien exercer les missions qui sont les leurs. Le barreau peut faire en sorte que lorsqu'un avocat est chargé d'un dossier, la qualité du service presté soit exempte de reproche. Tout cela serait réalisable si les avocats faisaient davantage preuve de solidarité entre eux plutôt que d'un individualisme d'un autre temps. La solidarité des avocates et avocats entre eux sera l'un des facteurs qui fera rentrer le barreau du Cameroun dans le XXIème siècle. Je suis confiant.

Vous semblez dans une logique d'autoglorification...alors que le barreau ne joue pas correctement son rôle de sentinelle en matière de défense des libertés publiques et des droits de l'Homme...

Nous avons l'intention de construire le siège du barreau des avocats du Cameroun. Personne ne peut le contester. Les avocats se sont battus pour le respect des libertés individuelles ces derniers mois au Cameroun. L'actualité est riche en exemples. Dans le cadre de la crise anglophone, nous avons fait un excellent travail de médiation. Certains avocats en exil sont rentrés grâce aux bons offices du bâtonnier.

Parlons du niveau de formation des jeunes avocats ou des avocats stagiaires. Quelle plus value par rapport aux autres promotions ?

Hier, l'avocat concluait et plaidait. Sa chasse était gardée et il y évoluait en terrain conquis. Aujourd'hui, il doit être capable de suivre son client sur les terrains les plus divers. Plaider en matière électorale ou intervenir de façon pertinente devant un public exigeant, surtout en cas de médiatisation du procès comme récemment au Conseil constitutionnel, font partie des nouvelles exigences de la profession. Et nous tenons à ce que les avocats stagiaires suivent l'exemple des aînés. Ils sont inscrits dans cette dynamique de formation permanente. Plaider et accompagner son client dans un mode alternatif de règlement des conflits requiert aussi des expertises bien différentes. Aujourd'hui l'avocat, et surtout le jeune stagiaire, doit avoir compris l'entreprise de son client, deviner les pièges et les opportunités que de nouveaux textes, de nouvelles situations, de nouvelles possibilités de partenariat lui dessinent. Et il doit être à même de les lui servir. Aujourd'hui, l'avocat doit scruter l'innovation, détecter celles qui lui permettront de rendre à ses clients les services les plus efficaces, au meilleur prix. C'est en ce sens que nous disons que l'avocat le plaideur devenu conseiller doit se muer en accompagnateur stratégique. Nos jeunes confrères sont également à cette école. Ce n'est pas une vision « économique » du métier. C'est le constat de ce qu'attendent aujourd'hui les justiciables dans un monde surjuridicisé mais qui se détourne progressivement du judiciaire parce que celui-ci ne lui apporte pas de solution suffisamment rapide, économique et adaptée à ses attentes.

Propos recueillis par Guy Modeste DZUDIE

INVESTISSEMENTS

Le Fmi conclut la troisième revue des Programmes avec le Cameroun

Conséquence, l'institution financière internationale va débloquer 46 milliards Fcfa pour son partenaire. 300 milliards attendus d'autres partenaires.

Le Cameroun peut être satisfait du séjour en ses terres, des émissaires du Fonds monétaire international (Fmi). Du 5 au 12 novembre courant, Corinne Delechat a en effet conduit une délégation de 9 personnes au Cameroun en vue d'évaluer pour la troisième fois, les performances du Programme économique et financier triennal (2017-2020). Arrivé en fin de séjour hier, la mission du Fmi s'est entretenue avec les autorités du Cameroun dans le cadre de la restitution des travaux. Parmi ces autorités, les ministres des Finances et de l'Economie. C'est à l'issue de ces entrevues que nous apprenons de la bouche la plus autorisée du Fmi, que la troisième revue des Programmes avec le Cameroun a été conclue. Ce qui débouchera en décembre 2018, à un décaissement de 46 milliards Fcfa en faveur du Cameroun, au titre de la facilité élargie de crédit.

Selon Corinne Delechat, ce décaissement se fera après que la mission aura présenté ses résultats au Conseil d'administration de l'institution. Avec cet autre décaissement, on atteindra



alors les 85 milliards Fcfa au total décaissés par le Fonds pour appuyer le Cameroun. Par ailleurs, a indiqué le chef de mission du Fmi, un montant de 300 milliards Fcfa sera octroyé au Cameroun par les autres partenaires (Bad, Banque mondiale, Afd, Ue) au titre de l'appui budgétaire. « C'était une mission courte, fructueuse, menée au titre de la facilité élargie de crédit. Nous sommes satisfaits de la revue des performances des programmes. Nous allons nous assurer que le gouvernement respecte les engagements budgétaires. Pour les perspectives, nous pouvons dire que l'inflation sera maîtrisée en 2019, et le contexte qui est marqué par la croissance économique, les prépa-

ratifs de la Can 2019 », a déclaré madame Delechat au sortir de son audience avec les ministres des Finances et de l'Economie.

Validation des revues semestrielles

La balle est donc désormais dans le camp du Cameroun. Qui devra engager des dépenses conséquentes et efficaces puisées de cet appui des partenaires internationaux. Notons pour le rappeler que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé, le 6 juillet 2018, à Washington, la 2^{ème} revue du programme économique avec le Cameroun. Cette approbation a permis au Cameroun de bénéficier d'un

nouveau décaissement d'environ 44 milliards Fcfa. Le 20 décembre 2017, le Conseil d'administration du Fmi validait la première revue de ce programme économique triennal. La conclusion de cette première revue permettait un second décaissement de 82,8 millions de Dts (environ \$116,3 millions, soit un peu plus de 63 milliards Fcfa) pour une enveloppe globale d'un peu plus de 160 milliards Fcfa. Le programme avec le Fmi prévoit des décaissements échelonnés sur une période de 3 ans, sous réserve de la validation des revues semestrielles par le Conseil d'administration de cette institution financière.

Achille KAMGA

EMPRUNT OBLIGATAIRE

C'est dans la poche !

Selon des sources indiquées, l'Etat a pu collecter les 150 milliards Fcfa escomptés pour cette 5^{ème} opération.

Les opérations d'emprunts obligataires au Cameroun se suivent et se ressemblent. A la fin, c'est toujours le même résultat. Succès total. C'est le moins que l'on puisse dire au terme de la 5^{ème} opération du genre. En effet, lancé le 29 octobre 2018 dernier, l'emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun baptisé « Ecmr 5,6% net 2018-2023 », d'un montant de 150 milliards Fcfa est arrivé à échéance le 9 novembre 2018. Et de source indiquée, on apprend que l'opération s'est déroulée avec succès. Donc, on est certain que l'Etat a raflé la cagnotte mise en jeu, si non plus, comme c'était déjà le cas pour le dernier emprunt qui est allé au-delà des espérances. En attendant la sortie officielle du gouvernement à propos, l'Etat peut se frotter les mains. Rappelons que dès l'entame de l'opération le 29 octobre, des banques avaient fait une prise ferme de 121,5 milliards Fcfa. Il ne restait plus qu'à mobiliser les 28,5 milliards Fcfa restants.

Selon la commission des marchés financiers, cet emprunt a pour objet d'assurer la participation de l'Etat au financement des projets et programmes en cours dans le pays. Entre autres, la construction du barrage hydroélectrique de Bini A Warak dans l'Adamaoua (500 000 000 Fcfa pour l'exercice 2018) ; l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (6 300 000 000 Fcfa) ;



Bitumage du réseau structurant Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati (2 000 000 000 Fcfa) ; travaux de construction de l'annexe A et l'annexe B du complexe sportif d'Olembe (6 000 000 000 Fcfa)...dans la région du Centre ; Projet Lom Pangar (1 500 000 000) à l'Est ; ou encore les travaux de réhabilitation du stade omnisports de Douala (8 000 000 000 Fcfa) dans le Littoral.

En rappel, l'opération du quatrième emprunt obligataire baptisée « Ecmr 5,5% net 2016-2021 » avait mobilisé 173 milliards Fcfa. Soit un excédent de

23,1 milliards Fcfa. L'Etat du Cameroun avait finalement décidé de retenir 165 milliards Fcfa sur les 173 mobilisés. Soit 15 milliards de plus par rapport aux 150 milliards de départ. Le premier emprunt obligataire « Ecmr 5,6% net » lancé en 2010 avait permis à l'Etat de lever 200 milliards Fcfa. Le deuxième « Ecmr 5,9% net » lancé en 2013 et le troisième « Ecmr 5,5% net 2014-2018 », avaient permis la levée de 80 et 150 milliards Fcfa respectivement.

Achille KAMGA

TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE
Miser sur les investissements et non sur l'aide financière

Le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, fait part de sa vision pour transformer l'Afrique.

La toute première édition de l'Africa investment forum a eu lieu le 8 novembre 2018 à Johannesburg en Afrique du Sud. Ce rendez-vous a constitué un rassemblement sans précédent de fonds de pension, de fonds souverains, de marchés de capitaux, de promoteurs de projets et d'investisseurs institutionnels et financiers désireux d'opérer en Afrique. Dans son allocution d'ouverture, le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina a salué le « rassemblement impressionnant » de parties prenantes : « Votre présence ici même montre que l'Afrique vous tient à cœur et que vous avez confiance pour y investir davantage ». Donnant un aperçu des perspectives dont regorgent les secteurs de l'énergie et de l'agriculture sur le continent, le président Adesina a déclaré : « On s'est toujours interrogé sur qui serait la nouvelle Chine après la Chine. Eh bien, la Chine l'a fort bien compris : c'est l'Afrique ». Et de reconnaître que l'Afrique affiche un déficit massif en infrastructures – des ports aux chemins de fer, en passant par les routes, l'électricité et les technologies de l'information et de la communication, indispensables pour stimuler sa compétitivité sur les marchés internationaux. Dans les infrastructures, l'Afrique se heurte à un déficit de financement oscillant entre 68 à 108 milliards de dollars par an, d'après la Banque africaine de développement.

« Mais tout dépend de la façon dont vous voyez les choses, si vous voyez un verre à moitié vide ou un verre à moitié plein, aussitôt poursuivi Akinwumi Adesina. Considérons tous ces défis comme un verre à moitié plein. Cela signifie aussi que, pour les seules infrastructures, l'Afrique offre des opportunités d'investissement de 68 à 108 milliards de dollars par an ». « Quel est le continent où les dépenses de consommation et des entreprises atteindront 5 600 milliards de dollars en seulement sept ans? », a-t-il ajouté. « Ne cherchez pas bien loin : c'est l'Afrique! ». Le secteur de l'énergie recèle à lui seul des possibilités d'investissement de l'ordre de 30 milliards de dollars par an, en exploitant les vastes ressources de l'Afrique en gaz dans les énergies solaire, hydroélectrique, éolienne et géothermique. Les perspectives d'investissement abondent pour faire de l'Afrique la première région au monde en matière d'énergies renouvelables.

La Banque africaine de développement pilote le déploiement du programme « Desert to Power », afin de développer 10 000 Mw d'énergie solaire dans toute la région du Sahel. Laquelle deviendra ainsi la plus grande zone d'énergie solaire de la planète. Pour l'Africa investment forum, 306 projets d'une valeur totale de 208,8 milliards de dollars ont été développés. Au cours des trois jours de l'événement, 60 projets et transactions d'une valeur de 40,4 milliards de dollars sont au cœur des rencontres entre investisseurs et promoteurs, afin d'accélérer la conclusion de transactions et d'éliminer, le cas échéant, les contraintes politiques et réglementaires qui pourraient les freiner. Quelque 28 milliards de dollars de projets supplémentaires ont également été mis en lumière à travers des « galeries d'exposition ».

Quatre chefs d'Etat africains – le président de la République de Guinée Alpha Condé, le président du Sénégal Macky Sall, le président du Ghana Nana Dankwa Akufo-Addo et le président de l'Éthiopie Sahle-Work Sedwe – ont fait le déplacement en Afrique du Sud pour participer à l'Aif. Entre autres personnalités présentes, figuraient le vice-président du Nigeria, le Premier ministre rwandais Édouard Ngirente, le Premier ministre camerounais Philémon Yang, ainsi que des ministres représentant le Royaume du Maroc, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Niger et le Gabon. Des gouverneurs et membres du Conseil d'administration de la Banque africaine de développement sont également venus.

A.K avec la Bad

EGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CAMEROUN

La construction d'un immeuble R+4 en gestation

C'est l'une des grandes annonces des 82^{ème} assises du consistoire Sanaga de cette congrégation religieuse qui se sont tenues du 7 au 11 novembre 2018 à la paroisse Karis Peniel de Douala

Satisfaction générale. C'est le sentiment qui se dégage à l'issue des 82^{ème} assises du consistoire Sanaga de l'église Presbytérienne du Cameroun qui comprend plus d'une trentaine de paroisses. Les travaux ont débuté le 7 novembre, mieux le 6 novembre par la retraite spirituelle des pasteurs, (du 6 au 7 novembre) au cours de laquelle ils ont médité et passé au peigne fin les problèmes qui minent le corps pastoral, notamment l'éthique pastorale ; ils en sont sortis plus soudés que jamais se félicitent-ils. Le rideau s'est refermé dimanche, 11 novembre par un culte solennel à la paroisse Karis Peniel de Douala qui s'est déroulé dans une ambiance festive. Aucune plainte de la part des 27 pasteurs, 38 anciens d'église



et 63 délégués qui ont pris part à ces travaux n'ont été enregistrées, s'est réjoui le modérateur sortant, le Révérend Jacques Penda Boum, pasteur de la paroisse hôte. Lequel a d'ailleurs à nouveau bénéficié de la confiance de ses pairs qui l'ont réélu par acclamation au poste de modérateur des prochaines assises qui se

tiendront l'année prochaine.

Comme chaque année, ces assises sont l'occasion de faire le bilan de l'année et d'énoncer des perspectives pour les prochaines assises. Ainsi, ont été abordées la question de la rémunération des pasteurs qui sera désormais mensuelle annonce-t-on. Cette annonce prendra effet à partir de juin prochain. Les

paroisses endettées au cours de ces assises et même des assises antérieures ont été invitées à s'acquitter de leur dette avant la rencontre qui se tiendra du 4 au 9 décembre prochain. La principale annonce est sans doute l'adoption du projet de construction d'un immeuble de type R+4 à la paroisse de Beedi. La réalisation et le

financement de ce projet s'étendra sur cinq ans. Il nécessitera un peu plus de quatre vingt six millions de francs. Cette somme proviendra de la collecte des fidèles et autres dons. En attendant que ce projet prenne corps rendez-vous a été pris pour les prochaines assises.

Blanchard BIHEL.

RÉVÉREND JACQUES PENDA BOUM

« Les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions »

Le pasteur de la paroisse Karis Peniel de Douala qui a abrité les travaux de la 82^{ème} assise du consistoire Sanaga de l'église Presbytérienne du Cameroun dresse le bilan de ces travaux qui se sont achevés dimanche, 11 novembre dernier et qui a vu sa réélection comme modérateur des prochaines assises.

Votre paroisse a abrité les 82^{ème} assises du consistoire



Sanaga, quel est votre sentiment à l'issue de ces travaux ?

Je vous remercie de l'honneur que vous nous faites de nous ouvrir vos

colonnes pour parler de cette 82^{ème} assise du consistoire. J'ai une joie immense à la fin de ces travaux à double titre : d'abord les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions et se sont terminés dans le calme; ensuite les paroissiens n'ont ménagé aucun effort pour faciliter ces travaux.

Que peut-on retenir de ces travaux, en termes de bilan de l'année écoulée et des perspectives à venir ?

Nous pouvons retenir au terme de ces travaux que toutes les paroisses se sont évertuées à contribuer à la réussite des projets de développement que nous sommes en train de

mettre sur pied et à la consolidation de notre Consistoire. Nous pensons que les stratégies mises en place permettent aux pasteurs d'être beaucoup plus engagés à leur service.

Vous avez été reconduit comme modérateur du consistoire Sanaga, quel sera l'innovation dans votre tâche?

En ce qui concerne notre réélection qui d'ailleurs l'a été par acclamation, nous ne pouvons pas prétendre à des innovations, mais nous pensons consolider les idées déjà retenues par le consistoire pour une fluidité du fonctionnement par la suite.

Propos recueillis par B.B

FÊTE DE NOËL

Une collecte de fonds pour les orphelins

Ce projet initié par l'association Hope by Nael a pour but d'offrir aux orphelins et enfants vulnérables du sourire pendant la célébration de la fête de Noël.

Faire sourire un orphelin ou un enfant défavorisé. C'est l'unique satisfaction que recherche Ghislaine Mbéléné, présidente de l'association Hope by Nael. Samedi 3 novembre dernier, à Douala, Ghislaine Mbéléné s'est encore consacrée à trouver des ressources nécessaires pour voler au

secours de ces enfants pendant la période de célébration de la fête de Noël. A cet effet, une journée porte ouverte pour la collecte des fonds de l'arbre de Noël des orphelins a été organisée à la salle de fêtes d'Akwa. Au menu de cette journée, des ateliers, des expositions-ventes, des jeux et attractions divers pour enfant. Les fonds qui seront collectés, permettront à cette association d'organiser une cérémonie d'arbre de Noël à l'orphelinat Synergie des fraternités des orphelins vulnérables de Pk13. « L'objectif de cette journée est d'apporter un peu de réconfort et de sourire à ces enfants pendant cette

période de la nativité. Nous voulons montrer à ces enfants qu'il y a des gens qui pensent à eux en leur offrant ce qui peut leur donner du sourire et leur apporter également notre chaleur », explique la présidente de cette association.

Selon sa promotrice, Hope by Nael est une association caritative, à but non lucratif. Son objectif est de promouvoir des œuvres sociales tout en redonnant du sourire aux personnes défavorisées et nécessiteuses. « Nous avons parrainé les enfants au niveau de la scolarisation, la santé, apporté notre contribution dans divers orphelinats dans les dix régions du

Cameroun et soutenu certains malades », relève Ghislaine Mbéléné. Cette journée porte ouverte, permet ainsi à plusieurs âmes de bonne volonté d'offrir des dons en nature et en espèces à ces enfants vulnérables. L'association organise certes pour la première fois une journée porte ouverte, mais plusieurs autres orphelins et personnes vulnérables ont, par le passé, bénéficié du soutien de Hope by Nael. Parmi les bénéficiaires, Caredor, Compassion, Nouvelle destinée et Cajen, des orphelinats de diverses villes du Cameroun.

Marie Louise MAMGUE

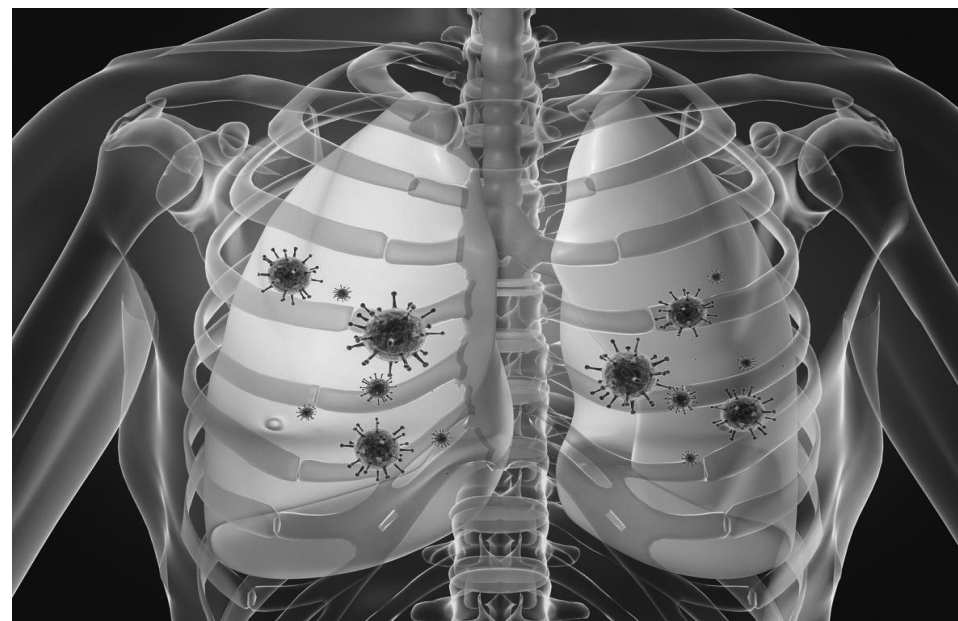
PNEUMONIE

La prévention est possible grâce à la vaccination

Tour d'horizon avec les experts du Centre pour le Développement des Bonnes Pratiques à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre cette maladie qui tue 15% de ses victimes.

Les spécialistes définissent la pneumonie comme une infection respiratoire aiguë affectant les poumons. « Ceux-ci sont constitués d'alvéoles qui se remplissent d'air quand une personne en bonne santé respire. En cas de pneumonie, les alvéoles sont remplies de pus et de liquide, ce qui rend la respiration douloureuse et limite l'absorption d'oxygène », expliquent en effet les experts du Centre pour le Développement des Bonnes Pratiques (Cdbps-H) qui proposent dans la mouvance de journée mondiale de la pneumonie hier 12 novembre, un résumé des revues systématiques Cochrane pour la prévention et de traitement de cette maladie.

Provoquée par des virus, des bactéries ou des champignons, la pneumonie est la première cause infectieuse de mortalité chez l'enfant. Elle affecte les enfants et



les familles partout dans le monde, mais sa prévalence est la plus forte en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne. On estime que la pneumonie cause 15% du nombre total de décès d'enfants de moins de 5 ans. Soit environ 922 136 enfants de moins de 5 ans en 2015. Cependant

d'après les médecins, les enfants peuvent être protégés grâce à des interventions simples et soignées par des médicaments et des soins peu coûteux. En effet, « La prévention est possible grâce à la vaccination, un état nutritionnel satisfaisant et une amélioration des facteurs environne-

mentaux », relèvent les experts du Cdbps-H.

On peut traiter les pneumonies causées par les bactéries avec des antibiotiques. Mais d'après l'Organisation mondiale de la Santé (Oms, 2018), seulement un tiers des enfants reçoivent les antibiotiques dont ils ont besoin. Autres faits relevés par l'étude du Cdbps-H : « La supplémentation en zinc est associée de façon significative à une réduction de l'incidence et de la prévalence de la pneumonie chez les enfants âgés de 2 à 59 mois ». Le zinc est un élément essentiel à la croissance et au développement des enfants. Or, les enfants sont plus sujets à une carence en zinc, car ils ont une moindre capacité d'absorption du zinc alimentaire et certains enfants, en particulier dans les pays à faible revenu, peuvent ne pas avoir reçu suffisamment de zinc de leur mère avant l'accouchement. Egalement, suggère cette étude, les corticostéroïdes réduisaient le nombre de décès chez les adultes ayant une pneumonie communautaire (Pc) sévère, mais pas chez les patients ayant une Pc non sévère.

Nadège Christelle BOWA

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE NATIONALE DU CAMEROUN

Des ressources financières pour faire vivre l'Eglise

La Cenc en partenariat avec le Comité international de la Croix-rouge, a lancé le jeudi 8 novembre dernier à Yaoundé, une conférence de lancement sur le thème : « la collecte des fonds au service de l'Eglise et/ou de l'humanitaire : innover la mobilisation des ressources financières dans l'Eglise et rendre compte de leur utilisation. »

La collecte de fonds initiée par la Cenc et implémentée par Caritas Cameroun, s'étend du 8 au 24 novembre 2018. Cette deuxième collecte des fonds est initiée en faveur des couches vulnérables. Au cours de la conférence de lancement présidée par Mgr Jean Mbarga, arche-



vêque métropolitain de la ville de Yaoundé, le concept de « fundrising », levée de fonds, par les organisations caritatives, a été abordé sous tous ses angles. Ainsi Mgr Jean Mbarga a prescrit aux responsables de l'Eglise de « revenir sur une théorie de fundrising qui a réussi. Le principe fécondant la bonne pratique de « fundrising » est la famille. » De ce fait, il a préconisé de revenir aux pratiques de solidarité en cours dans les familles. Quant au pasteur Tchencheu, il s'en est allé

dans un exposé succinct, présentant les contours des 4 piliers fondamentaux à respecter pour la levée de fonds aujourd'hui dans une organisation.

Innovations et fondements du fundrising

La levée de fonds n'est pas un exercice gratuit. Il existe des bases fondamentales sur lesquelles s'appuie l'Eglise. Il y a d'abord les prescriptions bibliques. Le livre de 1 Corinthiens 13 dans la Bible fonde toute la clair-

voyance de cette initiative. Parlant de la charité, de son importance, ce texte exprime que si on a beau parler toutes les langues, les langues de la philosophie, les langues de la théologie, les langues de la morale mais si on n'a pas la charité active et concrète, on n'est rien. La théologie, la philosophie, n'aura servi à rien, s'il n'y a pas d'actions concrètes. La deuxième base est anthropologique. L'orateur l'a tirée de la lecture des œuvres d'une dame, Cathérine Jentil. Elle dit

que notre existence est remplie de celle des autres. Cela est vrai, a reconnu le conférencier, « nous tous ici, vous tous ici, prêtres, Monseigneur, maman et papa, nous ne serions rien si quelques fois les gens ne nous ont pas fait un clin d'œil et que nous n'ayons pas pris la peine de les écouter et d'agir. » L'action que nous menons aujourd'hui, a-t-il ajouté, c'est pour un autofinancement de nos caritas dans le milieu social et dans l'Eglise. C'est pour que petit à petit, la Caritas, même si elle peut bénéficier de l'aide extérieure, aide l'Eglise à s'autofinancer.

Potentialités

Beaucoup d'évêques se battent dans ce sens-là. C'est très difficile, c'est ce qu'on appelle « the struggle for the life », la lutte pour la vie au quotidien. Le conférencier a davantage étayé son propos en rappelant qu'on ne peut pas avoir tant de potentialités et se mettre à mendier, à l'exemple de cet artiste qui a peint quelqu'un assis sur

une Afrique, pleurant alors qu'il y a des gisements d'or, alors qu'il y a le bois. « Soyons clairs, nous les Africains, on nous soupçonne trop. Dès que nous recevons de l'argent, nous mangeons. Ça c'est clair. Ici, on nous demande d'innover la mobilisation des ressources financières à l'Eglise et rendre compte de leur utilisation. Généralement dans l'Eglise, les sous qui rentrent n'ont jamais leur visibilité. Nous essayons de rendre compte. Il faut que nous arrivions à développer ce soupçon qui pèse sur l'Eglise et qui pèse sur la gestion des biens. » En ce qui me concerne, ce que nous pouvons faire, c'est enlever le soupçon, comprendre que notre existence n'est quelque chose que parce qu'il y a d'autres personnes avec nous. C'est la philosophie de la charité, elle est dans l'action. Mgr a bien dit, sortir de nous pour aller vers les autres, a ainsi conclu le conférencier.

éopold DASSI NDJIDJOU

MGR JEAN MBARGA

« Œuvrer pour que les nécessiteux trouvent de l'aide »

« La fondation Caritas Cameroun est la voix des évêques au service des pauvres pour une charité élargie. Les évêques ont décidé de ne plus être indifférents vis-à-vis de la croissance de la misère. Voilà pourquoi dans une structure nouvelle, ils ont mis en place la fondation Caritas qui veut dire que désormais, nous disposons d'un instrument fiable pour sensibiliser toutes les



générosités, mobiliser toute l'hospitalité africaine et sur-

tout mobiliser la charité chrétienne de telle manière que les réfugiés trouvent place chez nous, les nécessiteux trouvent de l'aide et surtout la mise en place des projets structurants qui permettent de résoudre fondamentalement les pénuries diverses que nous connaissons. Par exemple, l'eau a été dans notre programme et d'autres formes de services ont été possibles auprès des pauvres,

la santé et l'aide aux jeunes, l'aide à l'esprit d'entreprise, la capacité à mobiliser les générosités pour réaliser les projets d'intérêt commun. Autant de perspectives qui s'ouvrent à la Caritas à la fois de l'aide et du développement... Comment reconstruire le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ? Comment y participer comme chrétiens et comment venir en aide à ces familles sinistrées ? Ces

familles endeuillées ? Aux écoles dévastées ? Autant d'appels à la générosité que nous lançons aujourd'hui à tous les fidèles, à toutes les âmes de bonne volonté. Faites confiance à la Caritas du Cameroun ! Elle est capable de prolonger votre aide aux pauvres. »

Propos recueillis par L.D.N.

PATRICK ALAIN FOU DA

« Gérer son statut sérologique quand on est un enfant et un adolescent »

A cause des échecs thérapeutiques, de nombreux enfants dans le monde sont infectés par le Vih-Sida. Ce virus fait parti d'eux. Ils doivent parfois dès leur plus tendre enfance, apprendre à vivre avec. Comment arrive-t-il à gérer ce statut sérologique ? Quelles sont leurs difficultés, leurs espoirs face au poids de ce lourd héritage ? Dans la mouvance du mois du Camerounais de lutte contre le Sida lancé jeudi 8 novembre dernier par le ministre de la Santé publique à Bertoua, votre journal donne la parole à un jeune. Étudiant en science politique et philosophie, Patrick Alain Fou da, président du Réseau Camerounais de jeunes positifs est le porte-parole de cette jeunesse sans voix mais positive. Entretien réalisé à quelques semaines de la journée mondiale de lutte contre le Sida dans un contexte de plaidoyer du Comité national de lutte contre le Sida (Cnls) en faveur d'une harmonisation des interventions qui visent à optimiser les résultats et réduire les nouvelles infections en milieu jeune à la suite des conclusions de l'enquête Camphia qui confirme la prévalence élevée du Vih dans cette frange de la population.

Quelle est la spécificité de la cible avec laquelle vous travaillez au sein de votre Réseau ?

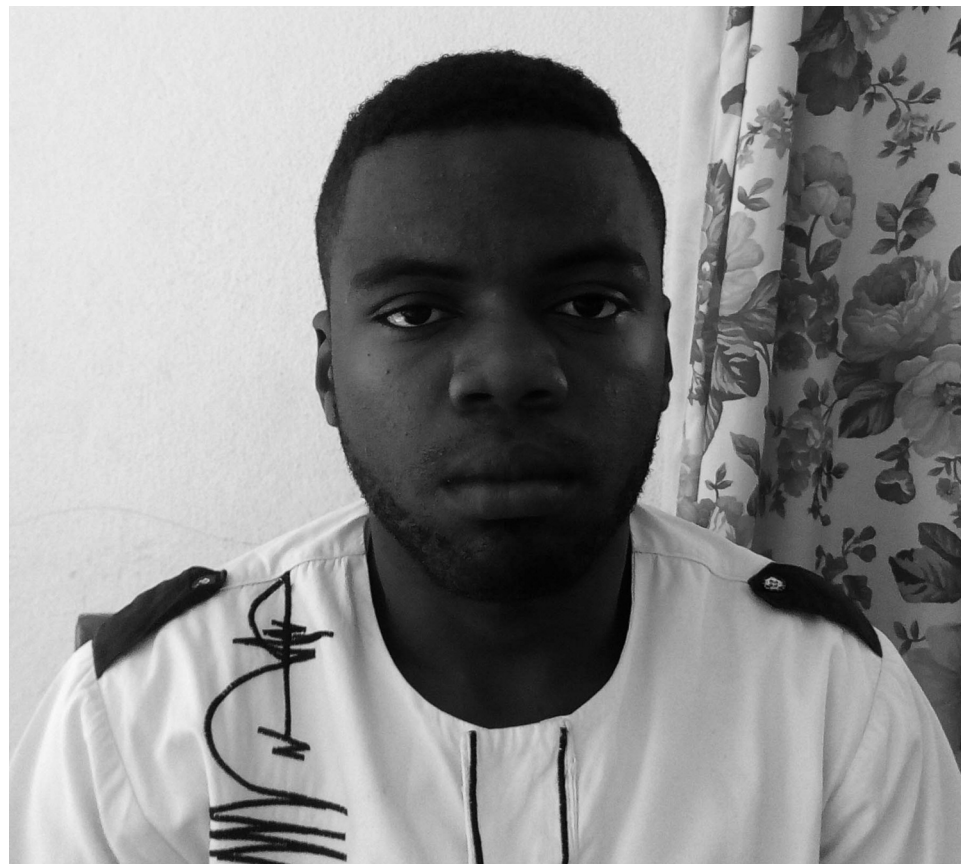
La particularité de la cible avec laquelle nous travaillons réside dans le fait qu'elle est dans l'incapacité de gérer sa sérologie positive au Vih car étant dans l'impossibilité de donner une origine, en rapport avec ses actes à son infection. Le plus souvent elle est noyée dans les stratégies élaborées pour les interventions en faveur de la jeunesse. Alors qu'en tant que jeunesse positive, elle a des caractéristiques spécifiques qui demandent à ce que soient pris en compte certains éléments spécifiques. Donc, mon intérêt dans cet atelier est de veiller à ce que ces éléments soient pris en compte dans les futures stratégies.

Quelle est la cible ?

Les adolescents et jeunes adultes vivants avec le VIH, particulièrement ceux dont l'infection est la résultante des échecs de la Ptme et des manquements du système sanitaire.

Qu'avez-vous auparavant entrepris pour que les aspects dont vous parlez soient pris en compte ?

On a mené de nombreux plaidoyers en direction du Cnls et de toutes les institutions qui travaillent avec les jeunes. On s'est heurté à beaucoup de mépris pour être poli. Ce n'est que grâce de certains partenaires comme l'Unicef, Onusida et des Ong comme Pata et le « global network for young



people living with Hiv», que le message qu'on veut passer trouve de plus en plus une oreille attentive. La dernière enquête Camphia relevait quelques statistiques à ce sujet. Je n'ai pas les chiffres exacts mais on peut dire que par rapport à ce qui se passait avant, les choses se sont beaucoup améliorées. 0,6% des enfants qui naissent sont pris dans la chaîne de ce qui se passait avant.

Qu'est-ce qui s'est passé ?

Pour les adolescents dont nous parlons, il ne s'agit pas seulement d'erreur. Mais d'échec. C'est-à-dire qu'on a mis en œuvre un certain nombre de stratégies qui n'ont pas marché. Soit parce que le parent ne faisait pas toujours ce qu'il fallait, soit parce que le personnel soignant à un moment où à un autre n'a pas fait ce qu'il fallait. Pour ce qui est de mes enfants concernés par les échecs, il s'agit de l'échec du système sanitaire. C'est-à-dire, des enfants qui doivent leur statut à des transfusions sanguines, etc. Fort heureusement, aujourd'hui, il y a une amélioration certaine. Les services de Ptme sont présents et systématiques dans tous les centres de santé. Les consultations prénatales sont gratuites. Le souci est qu'entre temps beaucoup d'enfants sont nés du fait de ces échecs et erreurs. Mais Onusida dit que les enfants de 0 à 14 ans concernés sont 50 000. Les statistiques ne prennent pas en compte ceux de 15-19ans qui sont noyés dans la tranche des adultes. Ce qui veut dire qu'on a potentiellement plus de 50 000 adolescents et jeunes aujourd'hui qui sont concernés. Ils ont été infectés tous très tôt. Soit à la naissance ou vraiment dans la petite enfance.

Quelle est la perception que les jeunes positifs ont du Vih ?

Pendant un processus d'apprentissage qui commence le plus souvent dès la plus tendre enfance, on leur enseigne dans les formations sanitaires à gérer leur statut sérologique, l'importance du médicament, etc. processus au terme duquel ils doivent être capables, dans l'intérêt de tous, d'accepter ce virus comme faisant parti d'eux. De telle sorte

qu'aujourd'hui quand on dit Vih, ils ne voient pas cela comme un élément extérieur. C'est une partie d'eux. Maintenant dans les stratégies qui sont déployées pour protéger les jeunes, il y a des choses qui sont dites ou qui sont faites qui sont de nature à heurter les sensibilités de ces enfants. Quand on enseigne quelque chose à un enfant en formation sanitaire ou en milieu associatif, il retourne à l'école. Ses amis ou les professeurs disent des choses qui ne sont pas vraies. Et il revient nous dire « vous avez menti ». Comme ce sont des adolescents, des enfants, le premier geste qu'il pose dans ce cas est le refus du traitement. C'est vraiment palpable parce que l'observance chez les adolescents est très faible. Les enfants ne prennent pas leur traitement. Donc nous souhaitons pour mettre un terme à ces dérives, une harmonisation des termes et des messages utilisés dans la sensibilisation.

En matière de communication. Quelles sont les choses dites qui sont susceptibles de heurter les sensibilités des enfants victimes des échecs du système ?

Il y a par exemple une campagne publicitaire qui dit : « Stop au Vih ». Cela paraît anodin. C'est même ce qu'on veut, que le Vih s'arrête ! Mais l'enfant qui voit cela, n'a pas les capacités intellectuelles requises pour savoir qu'il s'agit d'un message de combat. Dans sa tête, c'est un message qui s'adresse directement à lui. On veut l'exterminer. Et cela, il ne peut l'accepter. L'adolescence est une période difficile pour tout le monde. Si on ajoute les facteurs liés au Vih, ça devient compliqué à gérer pour l'enfant. Quand il entend « Stop Vih », il se dit, c'est contre moi qu'on se bat, on veut me stopper moi.

Quelles sont vos propositions pour remplacer ce type de slogan et intégrer de ce fait la vision de la cible que vous défendez ?

Nous pensons qu'il faut mettre l'accent sur le Sida ! Car ce qu'on leur enseigne dans les formations sanitaires est que le Vih une fois que tu prends ton traitement est une affaire

qui se gère normalement. La phase problématique est la phase Sida. Je pense que si on dit « Stop Sida », on peut à la fois toucher le Vih. Et avoir les mêmes effets qu'avec le message « stop Vih » tout en veillant à ce que l'enfant qui est une personne positive en regardant cela ne se sente pas frustré.

Que fait votre réseau pour améliorer les indicateurs relatifs à l'observance en milieu jeune ?

Le Réseau Camerounais de jeunes positifs a élaboré une stratégie qui repose essentiellement sur le père éducation. Sauf qu'on l'a revisité. L'idée est qu'on place une cohorte d'enfants, 10 au maximum sous la charge d'un de nos grands adolescents mentor, qu'on appelle un senior teenager mentor. L'avantage est que celui-ci est passé par toutes les étapes que ces cadets vivent. Donc il est mieux outillé pour guider les enfants vers l'observance. Maintenant, l'approche en elle-même n'est qu'un outil. Pour la déployer afin qu'elle soit pleinement efficace, il y a un certain d'activités qui vont avec. L'approche vient essayer de combler un vide qu'on a au niveau de l'accompagnement psychosocial de ces enfants.

A titre d'illustration, Le centre de référence en la matière qui est le Centre mère et enfant de la Fondation Chantal Biya a une cohorte d'environ 1700 enfants dont 600 adolescents à peu près. Pour ces 600 adolescents, il y a 12 accompagnateurs psychosociaux (Aps) qui sont censés assurer un suivi personnalisé. Comment voulez-vous que 12 personnes puissent s'occuper comme elle le devrait de 600 enfants ? Notre approche règle aussi un problème de qualité parce qu'aujourd'hui, on ne sait pas trop, les critères de recrutement des Aps sont connus, mais à notre sens, ils sont encore assez léger pour la pédiatrie. On a été en contact avec ses Aps depuis l'enfance et, ils sont peu nombreux à savoir ce qu'ils font, et faire ce qu'il faut faire correctement.

Outre l'insuffisance voire la qualité des Aps, quelles sont vos autres difficultés ?

La principale difficulté est financière. Si on veut mettre en place toutes les activités nécessaires pour notre cible, activités qui soit dit en passant ne sont pas mises en œuvre au Cameroun, mais qui ailleurs ont donné des résultats probants, il faut beaucoup de fonds. Seulement pour l'approche par les mentors sus évoquée, il faut pouvoir gérer l'adolescent qui s'en charge. Ce n'est pas un travailleur social. C'est un bénévole mais bénévole ne veut pas dire gratuité. Il faut quand même qu'un minimum lui soit accordé. Il y a aussi des séjours thérapeutiques qui sont une autre manière de parler à l'adolescent de ce qui lui arrive, de lui enseigner à gérer le statut sérologique sans que cela reste confiné dans le milieu médical. La totalité de ces approches prend en compte le fait que ce sont des enfants avant tout. Et que l'enfant apprend facilement à travers des activités ludiques.

Réalisée par
Nadège Christelle BOWA

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le décret à problème de Philemon Yang

Portant création, organisation et fonctionnement du « Comité ITIE », ce Décret n'est pas tout à fait conforme à la lettre et à l'esprit de la Norme ITIE 2016, notamment en ce qui concerne l'exigence relative à l'indépendance et l'autonomie des collègues et principalement celui de la société civile.

En prenant la décision de signer le décret du 17 Juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives en abrégé « Comité ITIE », le gouvernement du Cameroun, à travers le premier ministre Philemon Yang, a permis « de mettre un peu plus de lumière sur la gouvernance d'un comité (ou Groupe multipartite) longtemps resté en déphasage avec la Norme ITIE sur certains aspects », saluent les organisations de la société civile camerounaise œuvrant dans la gouvernance du secteur extractif. Lesquelles organisations dans une déclaration présentée le jeudi 8 novembre 2018 à Yaoundé au cours d'une conférence de presse donnée au siège du Réseau camerounais des Droits de l'Homme (Recodh) affirment avoir « accueilli avec intérêt le décret du Premier ministre, chef du gouvernement ». Ce sont : Agages, Ced, Dmj, Focarfe, Era-Cameroun, Relufa, Renac, Sep, Snjp, Ti-Cameroun, Cefaid, Dsf, Celprofiguil, Rectrad, Cradec.

Elles y ont toutefois relevé des incongruités de nature à entacher la lettre et l'esprit de la norme ITIE 2016 l'esprit de la norme



ITIE de 2016, reste un sujet de grande préoccupation, en ce qui concerne notamment l'exigence relative à l'indépendance et à l'autonomie des collègues ; principalement celui de la société civile qui constate pour le déplorable la réduction du nombre des membres du collège de la société civile et l'augmentation de ceux des autres collègues, administration et entreprises, en violation du consensus du comité du 09 Avril 2015 sur la représentation par quota qui stipule : 40% pour l'administration, 35% pour la société civile et 25% pour les entreprises extractives. Par ailleurs, ces organisations relèvent comme « in-conformités » : l'omission du secrétariat permanent comme organe d'exécution, ce qui ne le rend pas suffisamment responsable devant le comité ; l'exclusion de certains acteurs déterminants à l'instar de la Chambre des Comptes dont l'absence « ne rassure pas de la prise au sérieux des problématiques liées à la fiabilité et la certification des données des régies financières, très souvent objet des ajustements au moment de la production des rapports et des enjeux du respect des délais de

production desdits rapports ». D'autant plus que l'article 42 alinéa 1 de la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun, stipule que « Les finances publiques et les politiques qu'elles soutiennent sont soumises au contrôle externe de la juridiction des comptes. »

Caractère tronqué

En gros, le document d'analyse assez exhaustif et détaillé du décret en vue de son amélioration et de sa conformité à la norme ITIE relève, entre autres, le caractère tronqué du processus d'élaboration du décret dont la mouture n'a jamais été reçue pour adoption par le groupe multipartite ; la désignation unilatérale dans le décret de certains participants au collège de la société civile en violation flagrante de l'indépendance et de l'autonomie de ce collège. Tout en s'engageant à travers un code de bonne conduite (Protocole de participation) de la société civile des représentants du Collège de la société civile dans le groupe Multipartite, les organisations de la société civile engagées dans la gouvernance du secteur extractif recommandent « fortement au Gouvernement de la République, à travers le Premier ministre, chef du gouvernement et le ministre des Finances, président du comité ITIE, de prendre en compte ces analyses et recommandations afin de produire des textes subséquents au décret, pour une meilleure gouvernance dans le secteur des industries extractives au Cameroun ». Lequel document lui a déjà été transmis.

Potentiel significatif

D'après le rapport final de validation d'Adam Smith International - Valdateur

Indépendant, le Cameroun est le sixième plus important producteur de pétrole brut de l'Afrique subsaharienne, bien que sa production pétrolière moyenne ait baissé, passant d'environ 100 000 barils par jour en 2000 à 64 000 en 2010, avant de rebondir à environ 75 000 en 2015. Le pétrole et le gaz représentaient 96 % de la contribution des industries extractives au Pib du Cameroun en 2014, soit 7 % du Pib de 2014. Le secteur représentait 37,8 % des exportations et 41 % de flux entrants d'investissements directs étrangers en 2014. Cette même année, les réserves pétrolières et gazières prouvées du Cameroun s'élevaient à 325 millions de barils ; ces réserves sont situées à la fois à terre et en mer, en offshore dans le bassin Rio del Rey du Delta du Niger, dans les bassins offshore et onshore de Douala/Kribi-Campo sur la côte ouest du pays, et en onshore dans le bassin de Logone-Birni dans la partie nord du pays.

Egalement, bien qu'il soit encore un producteur de minéraux émergent, le pays se classe au septième rang mondial des producteurs de pierre ponce et de pumicite, assurant environ 4 % de la production mondiale. On y trouve également une production plus modeste d'or, de diamant, de saphir (essentiellement extrait par des méthodes artisanales), ainsi que d'argile, de sable et de marbre. Alors que le Cameroun produit de l'aluminium fondu, il importe de la bauxite brute de Guinée. Le Cameroun a un potentiel significatif, car la plus grande partie de sa masse terrestre n'a pas encore été explorée.

Nadège Christelle BOWA

NESTOR ENGONO

« Nous ne pouvons pas atteindre les 100% »

Délégué départemental du ministère de l'Economie, du Plan et de l'Aménagement du Territoire de l'Océan, le responsable de l'exécution du Bip dans ce département s'exprime ici au sujet du faible taux d'exécution du Bip en 2018 et des responsables de cette situation, au moment où les populations s'indignent de cet état de chose.

Vous êtes satisfait du taux d'exécution physique du Bip ?

Nous ne sommes pas satisfaits. Nous avons de grands espoirs depuis le début en voulant associer à cette démarche des structures d'investissement public dans le Bip. Nos

démarches n'ont pas abouti ; qu'à cela ne tienne, nous n'avons pas encore perdu espoir. Nous disons qu'il faut toujours penser à rencontrer des gens. Ce n'est pas le taux qui nous intéresse, mais le fait que des projets de dévelop-

peupement qui sont sensés apporter un plus à la population ne soient pas menés à terme au moment où il faut. Je ne suis pas satisfait mais je ne peux pas baisser les bras en tant que responsable de l'investissement public dans l'Océan.

Croyez-vous que ce retard puisse être rattrapé d'ici la fin de l'année ?

Nous ne pouvons pas atteindre les 100%, mais ce taux peut être amélioré parce qu'il y a des marchés qui ont été attribués et que ces entreprises-là doivent se mobiliser pour qu'on ait un taux d'exécution acceptable. Beaucoup de marchés ont été attribués à 98% mais maintenant le véritable problème reste au niveau de l'exécution ; parce que comme nous l'avons déjà décrié, lorsqu'une entreprise soumissionne, les informations qui sont contenues dans le papier nous laissent croire qu'elle est capable de mener à terme ce projet de dévelop-

pement, mais une fois que le marché lui est attribué, on est surpris de constater que cette entreprise ne se déploie pas à temps. Et la version que nous attendons est que le maître d'ouvrage puisse la pousser à le faire par des mécanismes qui sont des mises en demeure, et qu'on ait des remontées d'infos à notre niveau. Parfois vous voulez avoir les informations sur un marché à problème, le maître d'ouvrage n'est pas disponible. On ne vous dit rien.

N'est-ce pas l'échec de l'Etat ?

Ce n'est pas l'échec de l'Etat. La réalité c'est que vous et moi, quand nous demandons quelque chose et qu'on nous l'accorde, ce que nous devons faire c'est d'en faire une utilisation efficiente. Mais hélas ! L'absence de dialogue entre les structures déconcentrées et les élus locaux est un frein dans la réalisation du Bip dans le département de l'Océan.

Entretien réalisé par Sévère KAMEN

DIBAMBA

En attendant le développement

Voisin de Douala, Dibamba est l'un des 11 arrondissements qui compte la Sanagamaritime. Il est traversé par la nationale 3 et la nationale 1 plus connue de « route Razel » et traversé par le chemin de fer Douala-Yaoundé.

Avec une superficie de 1600 km², et 17 000 habitants, il abrite le canton Longassé d'où sont originaires nos confrères Martin Camus Mim

et Paul Mahel. Si son histoire se confond avec l'arrivée des Mbédi à Mbongo, l'ancêtre sawa sur les bords du fleuve Dibamba à Pitti, il est aujourd'hui habité, selon le sous-préfet Obama, par les Bassa'a, les Bamiléké, les Beti, les populations d'origine anglophone ; les Nigériens, les Maliens et les Tchadiens. Avec la construction de l'axe dit lourd Douala-Yaoundé, il s'est enrichi de nouveaux villages, Misolè 1 et 2, Sikoum où se trouve le péage, créés spontanément le long de la nationale 3. Ils viennent s'ajouter à Pitti, Loungahè, Kendeck, Nkondjock,

Bonepoupa, Bessombe, Kopongo, Nkom, Beienkok, Poutjouma Song Makek et Lockbajeck ou est situé la sous-préfecture, soit 15 chefferies.

On y pratique traditionnellement la chasse, la pêche et l'agriculture. On trouve aussi une usine de fabrication de savon, une fonderie, et deux sociétés de commercialisation d'explosifs pour la demi-douzaine de carrières locales exploitées par les Chinois, les Portugais et les Libanais. Chaque jour, une noria d'environ 200 camions transportent des agrégats tirés des roches de Dibamba. L'essence de noisetier y

est très prisée pour la production du charbon. Pour l'heure, l'arrondissement de Dibamba se 'cherche' toujours. Elle dispose depuis 5 ans d'un bel hôtel de ville qui est toutefois inoccupé faute d'eau et d'électricité. La mairie squatte encore un bâtiment à Edéa pour son fonctionnement. Les activités professionnelles ne profitent pas toujours à la commune. A cause de la sacro-sainte unicité des caisses, les taxes ne sont pas rétrocédées à l'administration communale qui broie du noir.

Pour une prévision de recettes d'investissement de l'ordre de 247

millions annuels, les besoins sont de 406 millions et le budget de fonctionnement tourne au ralenti avec des écarts douloureux. Les ambitions sont donc modestes. Le maire Manfred Njeacal se bat avec l'Energie du désespoir quant aux négociations avec Eneo pour l'approvisionnement énergétique qui est réduite à la portion congrue. Côté éducation, l'arrondissement de Dibamba compte plusieurs écoles publiques ; un CES, un Celtic et trois lycées.

Edking

CRISE ANGLOPHONE

Le Pam vole au secours des populations déplacées internes

Les premiers bénéficiaires de l'assistance alimentaire d'urgence du Programme alimentaire mondial (Pam) dans la région du Littoral ont reçu leurs denrées alimentaires ce lundi dans l'arrondissement de Douala 4e, qui regorge près de 7044 déplacés répertoriés.

Sous la canicule qui assiège la ville de Douala ce lundi 12 novembre 2018, Seraph Ngwa porte sur sa tête un sac de 50 kg de riz. La charge semble énorme pour ce garçon de 22 ans. Mais, il parvient à le déplacer de quelques mètres, à proximité du magasin où sont stockées les provisions du Programme alimentaire mondial (Pam), un organisme d'aide alimentaire de l'Onu. La famille de Seraph Ngwa fait partie des premiers bénéficiaires de l'assistance alimentaire d'urgence du Pam dans l'arrondissement de Douala 4e. Elle a reçu des sacs de riz, de légumineuses, de super céréale plus, du sel et des bidons d'huiles végétales. « C'est un soulagement pour nous de voir que les initiatives sont prises pour aider les victimes de la crise du Nord-ouest et de Sud-ouest. Nous remercions grandement le Pam pour ce geste », affirme Seraph.

Partir de Kumba, dans la région du Sud-ouest, au mois de septembre, cet ancien élève de Kass Kumba a été accueilli ainsi que ses deux frères par sa tante à Bonaberi. « La famille a été divisée après notre fuite. Nous étions six à Kumba. Mes parents et mes deux autres frères sont



allés dans une autre famille », explique cette victime. Contrairement à ses petits frères qui ont eu la chance de reprendre l'école, Seraph depuis l'obtention de son baccalauréat, n'a pas pu entamer ses études universitaires à cause de la crise. « Nous prions que les choses changent. Je devais faire l'université cette année, mais à cause de la crise, je n'y suis toujours pas allé. J'attends la prochaine année académique en espérant que les choses vont changer et que nous allons retrouver notre vie d'avant », souhaite Seraph, qui a vu du jour au lendemain, sa vie prendre une autre tournure. Son père a abandonné son atelier et sa mère son petit co

Maison brûlée

Une situation que vit Emmanuel Ngon, un ressortissant du département de Boyo dans le Nord-Ouest. Ce père de trois enfants après avoir été informé du geste du Pam, ne s'est

pas fait prier pour aller au lieu de distribution de la pitance. « Nous traversons un moment vraiment difficile. J'ai appris grâce à un proche qu'on distribuait des denrées alimentaires, je me suis précipité pour avoir de quoi nourrir la famille », confie-t-il. Après avoir perdu plusieurs membres de sa famille, ce technicien en bâtiment a décidé de quitter cette région en trouble pour protéger les siens. « On se cachait dans la forêt la nuit et on revenait en journée. La situation s'empirait du jour en jour. Ma maison a été pillée et brûlée. On a alors décidé de nous en aller », se souvient-il. Pour subvenir aux besoins de sa famille, Emmanuel s'est reconverti en conducteur de mototaxi. Une activité « peu rentable » selon cet homme qui a huit bouches à nourrir.

Comme lui, plusieurs autres victimes de la crise anglophone qui ont trouvé refuge dans l'arrondissement de Douala 4e, n'ont pas hésité

à se présenter à l'esplanade de l'Eglise presbytérienne de Bonaberi. Avec un bébé de moins d'un an au dos, Vudith Bir, une ancienne commerçante de Bamenda est dans la foule. Pour cette maman, cette assistance est une aubaine pour elle, qui lui permettra d'oublier le stress de la vie chère de la capitale économique. « Tout est cher à Douala. C'est difficile de vivre dans une ville où tu ne connais personne. La location et tout le reste coûtent chers », déplore Vudith qui a du mal à s'adapter à sa nouvelle vie.

L'intervention du Pam en faveur des personnes déplacées internes et leurs familles, va se dérouler du 12 au 16 novembre 2018 dans la région du Littoral. Les distributions ont commencé ce lundi dans l'arrondissement de Douala 4e où 7044 bénéficiaires ont été répertoriés. 154 tonnes de denrées seront distribuées dans cette localité. Soit 2046 sacs de riz de 50 kg, 563 sacs de 50 kg de légumineuses, 1896 cartons de 18,2 Kg d'huile végétale, 88 sacs de 25 kg de sel et 493 sacs de 25 kg de super céréale plus. Cette opération se poursuivra dans l'arrondissement de Douala 3e et 5e à partir du 15 novembre prochain. Selon Leila Meliuh, chef de programme au Pam, 27 600 bénéficiaires bénéficieront de cette assistance alimentaire d'urgence dans le Littoral. Le Pam se rendra ensuite dans les régions du Sud-ouest (20 novembre), Nord-ouest et de l'Ouest (15 novembre). Les besoins ont été identifiés au cours d'une évaluation conduite par les agences des Nations unies. La Pam réalise ce projet grâce aux financements des donateurs.

Marie Louise MANGUE

YAOUNDÉ

La promotion de l'hygiène et de la salubrité de la ville en marche

Lancée par la Dynamique mondiale jeunes (Dmj) en collaboration avec plusieurs organisations, les populations font chorus avec la campagne d'assainissement qui a pour but de barrer la voie à l'insalubrité pendant la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2019.

D'ici quelques mois, le Cameroun aura peut être le privilège d'organiser et d'abriter la Can Total 2019. De nombreux citoyens tant ceux du secteur public (gouvernement) que ceux du secteur privé (organisations) se mobilisent chacun à sa manière et selon ses compétences, pour que cette compétition de grande envergure soit un succès. C'est à ce titre qu'à travers leur programme d'hygiène et salubrité les membres de l'association Dynamique mondiale des jeunes (Dmj), sensibilisent les populations de Yaoundé en général mais davantage ceux des quartiers proches du stade omnisports Ahmadou Ahidjo, notamment Essos, Omnisport, Nlongkak et Elig-Edzoa. C'est autour des chefferies de chacun de ces quartiers que Dmj entretient les populations sur le bien-fondé, les enjeux et les

attentes de cette approche de gestion communautaire des ordures. Préalable après lequel grâce à leur partenaire financier Friedish Ebert foundation, la jeune association remet les matériels de travail aux populations.

On peut citer entre autres, des brouettes, des machettes, des râtaux, des gangs, des cache-nez... Une fois le matériel acquis, il ne reste plus qu'aux bénéficiaires d'établir un programme de travail. C'est le cas par exemple des jeunes du quartier Nlongkak qui sont entrés en action le 10 novembre dernier. Il est 08h lorsque les jeunes se mobilisent pour entamer les travaux. Surtout que dans ce quartier, les populations font face à un énorme problème d'insalubrité. Entre inondations, manque de bac à ordures et absence de rigoles, il y a de quoi retrousser les manches et se mettre au travail. « Nous ici, c'est spécifiquement Djoungolo 3 et le problème c'est qu'il y a plusieurs secteurs et à chaque secteur un problème particulier. Par exemple, le premier est plus confronté à un problème d'inondation et d'évacuation des eaux. Au niveau du camp Sic Nlongkak, c'est un problème de fosses sceptiques qui sont pleines et qui coulent sur la route. Il y a également un problème de bac à ordures car il n'y a qu'un seul bac pour tout le camp Sic. Même les rigoles qui sont au

bord du trottoir, sont bouchées, les eaux ne ruissellent pas facilement », a souligné Benoit Parfait Andela, président de l'association des jeunes de Nlongkak.

Motivation

Et d'ajouter « donc on espère qu'avec cet aide en matériel et avec la mobilisation des jeunes du quartier, on va pouvoir résoudre certains de nos problèmes ». De même, ce week-end a aussi permis à la population de l'omnisport de se mettre au travail. Surtout que c'est la circonscription qui sera la plus visitée pendant la Can. Normal donc que les populations soient autant engagées. Même comme pour Gabriel Ngoué, chargé des programmes à la fondation Friedish, il espère que ça n'a rien à voir avec la petite motivation (5000frs pour chaque volontaire et à chaque descente) accrochée à ce travail car c'est une habitude que les populations doivent désormais cultiver. En attendant la fin de cette première campagne prévue en mi-décembre, chaque quartier continue de se mobiliser pour assainir son environnement. Pour ce faire, les descentes sur le terrain se font dans ces quartiers les mercredis et les samedis à l'exception du quartier omnisports qui a choisi le dimanche.

Rostand TCHAMI

AFFAIRE MIMI MEFO...
Le Tribunal Militaire abandonne les poursuites

Lors de sa première audience ce lundi, le juge de céans du tribunal militaire de Douala a décidé l'arrêt des poursuites judiciaires contre Mimi Mefo, la rédactrice en chef adjoint en charge du desk anglophone à Equinoxe TV.



L'affaire Ministère public contre Mimi Mefo Takambou, rédactrice en chef adjoint en charge du desk anglophone à Equinoxe TV a connu son dénouement ce lundi 12 novembre 2018 au tribunal militaire de Douala. La Journaliste était devant la barre pour sa première audience criminelle qui a duré moins de 30 minutes. Le juge de céans a décidé l'arrêt des poursuites judiciaires comme requis par le Commissaire du gouvernement et classé le dossier sans suite.

En effet, le Commissaire du gouvernement, le colonel Jackson Tchinda Yemeyo a requis pendant l'audience, en application de l'article 13 a4 du code du tribunal militaire, l'arrêt des poursuites.

Cependant, la présentatrice avait déjà plaidé quelques minutes plus tôt, non-coupable des chefs d'accusation attribués à sa personne. Mimi Mefo qui s'est présentée au tribunal avec un cathéter sur le bras gauche conséquence des 78 heures d'incarcération à la prison centrale de Douala, était accusée de Propagation de fausses nouvelles, - Outrage aux forces armées, Incitation à la révolte contre le gouvernement, - atteinte à la sécurité de l'Etat. « Le Snjc se félicite de la forte mobilisation et du rapport de force opposé aux pourfendeurs des libertés fondamentales (la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté d'opinion,...) », a déclaré le Président du Syndicat National des Journalistes du Cameroun (Snjc), Denis Nkwebo après l'audience.

Mimi Mefo Takambou avait été arrêtée le mercredi 7 novembre dernier et incarcérée à la prison centrale de Douala aux environs de 23 heures. Elle a été libérée trois jours plus tard, le samedi 10 novembre dernier, aux environs de 13 heures. Au moins, six journalistes ont été interpellés au Cameroun comme Mimi Mefo, depuis la tenue de la présidentielle du 7 octobre dernier dont deux restent incarcérés. L'un des reporter de votre journal, Joseph Olinga, chef d'agence de Le Messenger à Bafoussam, fait partie des victimes. Il comparait étant libre.

Marie Louise MANGUE

MAROC-CAMEROUN

EN BREF

Ambroise Oyongo Bitolo et Petrus Boumal forfaits

Blessé aux genoux, le défenseur latéral de Montpellier et le milieu offensif d'Oural Fc ne disputeront pas le match qui oppose les Lions de l'Atlas aux Lions indomptables le 16 novembre prochain à Casablanca. Si le premier est remplacé dans le groupe par le défenseur central Joyskim Dawa Tchakonte qui évolue au Fc Marioupol en Ukraine, le second, lui, n'a pas encore de « successeur ».

Mauvaise nouvelle pour les fans des Lions indomptables. Ambroise Oyongo Bitolo n'effectuera pas le déplacement de Rabat. La défense des Lions indomptables et principalement le flanc gauche, sera sevré d'un élément important dont la titularisation depuis le début de l'ère Clarence Seedorf reste indiscutable. Blessé au genou en championnat de ligue 1 française, il y a quelques jours, l'ancien sociétaire de l'Impact de Montréal a été déclaré forfait pour cette rencontre qui s'annonce palpitante pour le onze national, condamné à une victoire un mois après le match nul (0-0) concédé sur la pelouse de Blantyre face à la sélection malawite (0-0) en octobre der-



nier. Comme une histoire qui se répète, le défenseur latéral formé au Coton sport de Garoua est déclaré forfait pour la rencontre retour, alors qu'on se souvient qu'à l'aller, dans l'antre du stade omnisport Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, il s'est blessé ; une rupture des ligaments croisés qui l'a éloigné des stades pendant sept mois. Pour pallier à cette absence, Clarence Seedorf a fait appel au défenseur central du Fc Marioupol formé à l'Us Avranches (D3, France) et passé par la réserve de l'As Monaco avant de s'engager en Ukraine en février 2018.

Prise en charge médicale

Autre forfait constaté, celui de Petrus Boumal qui ne pourra finalement pas prendre part aux prochains matchs des Lions Indomptables, à cause d'une blessure survenue en club. Selon le médecin de l'équipe nationale, le professeur William Ngatchou qui a consulté le joueur à son arrivée à Rabat dimanche dernier et fait réaliser une imagerie, « cette blessure

nécessite une prise en charge médicale qui pourrait maintenir Boumal hors du stade pendant deux semaines. Le coach Clarence Seedorf a dit toute sa sollicitude et ses encouragements à son poulain au cours d'un échange cette mi-journée. Le milieu défensif du Fc Oural va quitter la tanière dans les prochaines heures », a confirmé Lucrèce Medou Djemba, la Team press officer des champions d'Afrique en titre.

Pour l'heure, le contingent de l'équipe nationale grossit au compte-goutte à Casablanca où

les fauves vont affronter le 16 novembre prochain, la sélection du Maroc à 20h00, au complexe sportif Mohammed V de Casablanca, à l'occasion de la 5e journée des éliminatoires de la Can 2019. Les premières arrivées à l'hôtel Farah Maghreb que sont Jean Armel Kana-Biyick, Arnaud Djoum, Petrus Boumal, Stéphane Bahoken et Jeando Fuchs vont débiter la préparation sous la houlette du sélectionneur en attendant que l'effectif affiche complet.

C.T.

Farah Rabat, la nouvelle tanière des Lions indomptables

Campé sur la rive droite, l'hôtel 5 étoiles Farah Rabat surplombe le Bouregreg, offrant une vue panoramique époustouflante sur le fleuve et sa célèbre vallée. A quelques pas de la Tour Hassan et du mausolée Mohamed V, monuments incontournables, l'imposant établissement hôtelier bénéficie d'un emplacement privilégié. Fleuron de la société Farah Maghreb, l'espace associe luxe, élégance et fonctionnalités mais aussi une piscine extérieure, Spa et espaces professionnels variés. Les Lions indomptables qui y débarquent au compte-goutte vont donc bénéficier de ses charmes multiples combinés avec luxe et naturel. L'hôtel Farah Rabat est situé à seulement 11 km de l'aéroport de Rabat Salé et met à la disposition de l'équipe nationale fanion et aux visiteurs 192 chambres et suites contemporaines. Baignées par le fleuve et par un cadre luxueux, confort et technologies s'y conjuguent pour une expérience unique dans la capitale marocaine. En terrasse, la Tour Hassan et le mausolée Mohamed V évoquent un Maroc millénaire et invitent à la contemplation. Sous le ciel bleu de Rabat, la piscine extérieure offre de la détente pour quelques longueurs durantes ou un farniente ressourçant. Choupo Moting et ses camarades pourront apprécier également le centre de remise en forme et sa salle de sport entièrement équipée. De même que le hammam, sauna, salles de massages mais aussi le salon de coiffure. Une tanière d'un luxe insolent pour dire le moins !

C.T.

CAN 2019

Les chantiers de Prime Potomac que la Caf a visité

La délégation conduite par le secrétaire général adjoint de la Confédération africaine de football chargé de Sport et développement, le Ghanéen Antony Baffoe s'est particulièrement intéressée à la pelouse, aux vestiaires, aux parkings, à la tribune présidentielle sans oublier les sièges et les toitures des stades d'entraînement du Cenajes, de Coton Sport, de Poumpouméré et de Reyré, à Garoua.

Après le stade d'Olembé de Yaoundé dimanche dernier, les émissaires de la Caf ont mis le cap sur Garoua hier lundi 12 novembre. Le cahier de charges de la Coupe d'Afrique des nations (Can) «Total Cameroun 2019» que le pays organise l'année prochaine étant clair. Chaque site d'entraînement doit posséder des vestiaires identiques, avec un minimum de 5 douches avec eau chaude et froide, 5 toilettes, 5 lavabos et 5 urinoirs, conformément aux exigences de la Caf. Cette exigence a bien été prise en compte par l'entreprise Prime Potomac Cameroon S.A, qui a à charge la conception-réhabilitation des



stades d'entraînement de Coton Sport, de Poumpouméré, de Reyré et du Cenajes à Garoua, dans la région du Nord. En ce mois de novembre 2018, les travaux dans ces différents chantiers sont essentiellement au stade des finitions.

A Poumpouméré par exemple, la pose des lavabos et urinoirs est achevée depuis le 11 novembre. Hier, la délégation que conduit Antony Baffoe a trouvé l'un des deux vestiaires terminé. Le second est en cours d'exécution et sera livré très bientôt. Les colonnes de douche et les Wc vont être posés, une fois que la pose des carreaux antidérapants au sol sera achevée. A Reyré, les vestiaires sont prêts à 95%. Les derniers réglages comme la pose des sanitaires (colonnes de douche, Wc et lavabos) a été bouclé.

Plein feux sur l'éclairage

Les stades d'entraînement de Prime Potomac Cameroon S.A, à Garoua, offrent également une batterie d'installations lui garantissant une visibilité optimale, conformément au cahier de charges de la Can 2019. Ces installations connaissent une variation en fonction des sites suivant les résultats des études techniques. Au stade omnisports de Poumpouméré, la capacité d'éclairage est de 136,40 KW. Le stade est doté d'une batterie d'installations composée de 58 luminaires Led de 1400W d'une intensité lumineuse de 147.000 Lumens chacun et 48 luminaires Led de 11.50W avec, une intensité lumineuse de 121.000 Lumens. Deux mâts de 30,50m de haut

portent chacun 24 luminaires. Deux autres, de 38 et 50 m, sont respectivement surmontés de 26 et 32 luminaires pour assurer la couverture intégrale de l'aire de jeu.

A Reyré, 100 luminaires Led de 1.150W avec une intensité de 121.000 Lumens chacun couvrent l'aire de jeu. Ceux-ci sont supportés par quatre pylônes à la hauteur identique (30,50m) surmontés, chacun, de 25 luminaires. La puissance électrique totale pour l'éclairage est estimée à 115,00 Kw. Du côté du Cenajes, la puissance électrique à allouer à l'éclairage de l'aire de jeu est de 119,60 Kw. Aussi, est-il équipé de 104 luminaires Led de 1.150w dont l'intensité lumineuse est de 121.000 Lumens chacun. Quatre poteaux de 24,4m de haut, surmontés chacun de 26 luminaires, porteront l'ensemble des projecteurs pour couvrir la totalité de l'aire de jeu. A Coton Sport, l'ensemble de ces éléments d'éclairage est constitué de 105 luminaires Led, avec une puissance de 1.150w et une intensité lumineuse de 121.000 Lumens chacun. Deux poteaux de 30,50m de haut, surmontés chacun de 25 luminaires, un poteau de 33,50m de haut surmonté de 25 luminaires, et un autre, haut de 36m et surmonté 30 luminaires, portent l'ensemble des éléments. La puissance électrique à allouer à l'éclairage de l'aire de jeu est de 120,75 Kw.

Synthèse de C.T.

CHAMPIONS LEAGUE Coton Sport commence bien en match amical

En manque de compétition, Coton Sport de Garoua a établi un calendrier de matchs amicaux pour se préparer en vue des matchs du tour préliminaire de la champions league. Dimanche dernier, la première rencontre amicale s'est jouée contre Elect Sport de Ndjamenou au complexe sportif de Ngalbidje. Les deux équipes avaient le même but, qui est de se tenir prête pour la même compétition africaine. Coton Sport va dominer et gagner le match. Mais ce sont les Tchadiens qui auraient pu prendre l'avantage sur pénalty si le tir de leur capitaine ne passait pas largement au dessus de la cage du gardien de but. L'équipe du Septentrion marquera deux fois avant que l'adversaire ne réduise le score qui en restera là. Le coach Ebellé en a profité pour lancer dans la mêlée plusieurs de ses recrues. Le prochain match est prévu ce mardi contre le représentant de l'Adamaoua au tournoi Interpoules.

URUGUAY 2018 Les Lionnes U17 toutes griffes dehors

C'est dimanche dernier que les Lionnes du Cameroun ont foulé le tarmac de l'aéroport de Montevideo en Uruguay. Parties de Yaoundé depuis plusieurs semaines, elles ont bénéficié d'un stage complet au Brésil pour se mettre en forme et se préparer adéquatement avant cette étape de la compétition, la plus prestigieuse de la catégorie. Même si le résultat des premiers matchs amicaux a été lourd, on envisage mieux la suite puisque le groupe a eu le temps de renforcer ses basiques. Le coup d'envoi de cette coupe du monde aura lieu ce mardi.

CAN 2019 Asamoah forfait, le Ghana à 19 en Ethiopie

Mauvaise nouvelle pour le Ghana. En déplacement en Ethiopie dimanche dernier dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2019, les Black Stars devront faire sans le latéral gauche polyvalent Kwadwo Asamoah, forfait. Touché avec l'Inter Milan dimanche face à l'Atalanta Bergame (1-4), l'ancien Turinois souffre d'une blessure au genou qui nécessitera une attention particulière au cours des prochains jours d'après son club. La fédération ghanéenne a indiqué qu'aucun suppléant ne serait convoqué, ce qui signifie qu'André Ayew et ses coéquipiers voyageront avec seulement 19 joueurs.